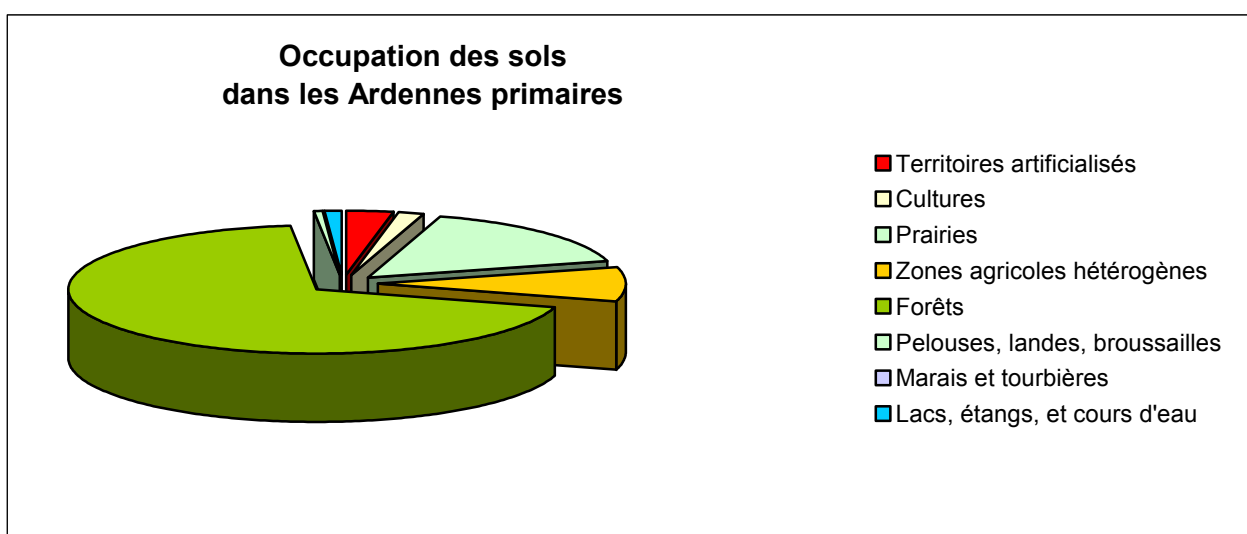


III. Les espaces

III.1. Ardenne primaire

III.1.1. L'occupation du sol et le paysage

Située à l'extrême nord du département, cette région est essentiellement forestière (69%) avec une agriculture résiduelle tournée vers l'élevage bovin, mais en légère déprise (les prairies couvrent 16 % de cette région). De nombreux vallons humides, tourbières, landes humides (Rièzes et Fagnes), falaises et prairies sèches (Tiennes) confèrent à cette région son exceptionnelle richesse écologique ; toutefois leurs surfaces représentent moins de 1 % de la superficie de cette région. (carte n°5)



L'Ardenne primaire est composée de trois unités paysagères :

- la pointe de Givet ;
- le Massif ardennais ;
- le plateau de Rocroi.

✧ Territoire le plus au nord de la région, **la pointe de Givet** est un espace ouvert où la forêt laisse en partie la place aux prairies. La friche arbustive, présente sur de nombreux coteaux, tend à gagner peu à peu les prairies délaissées.

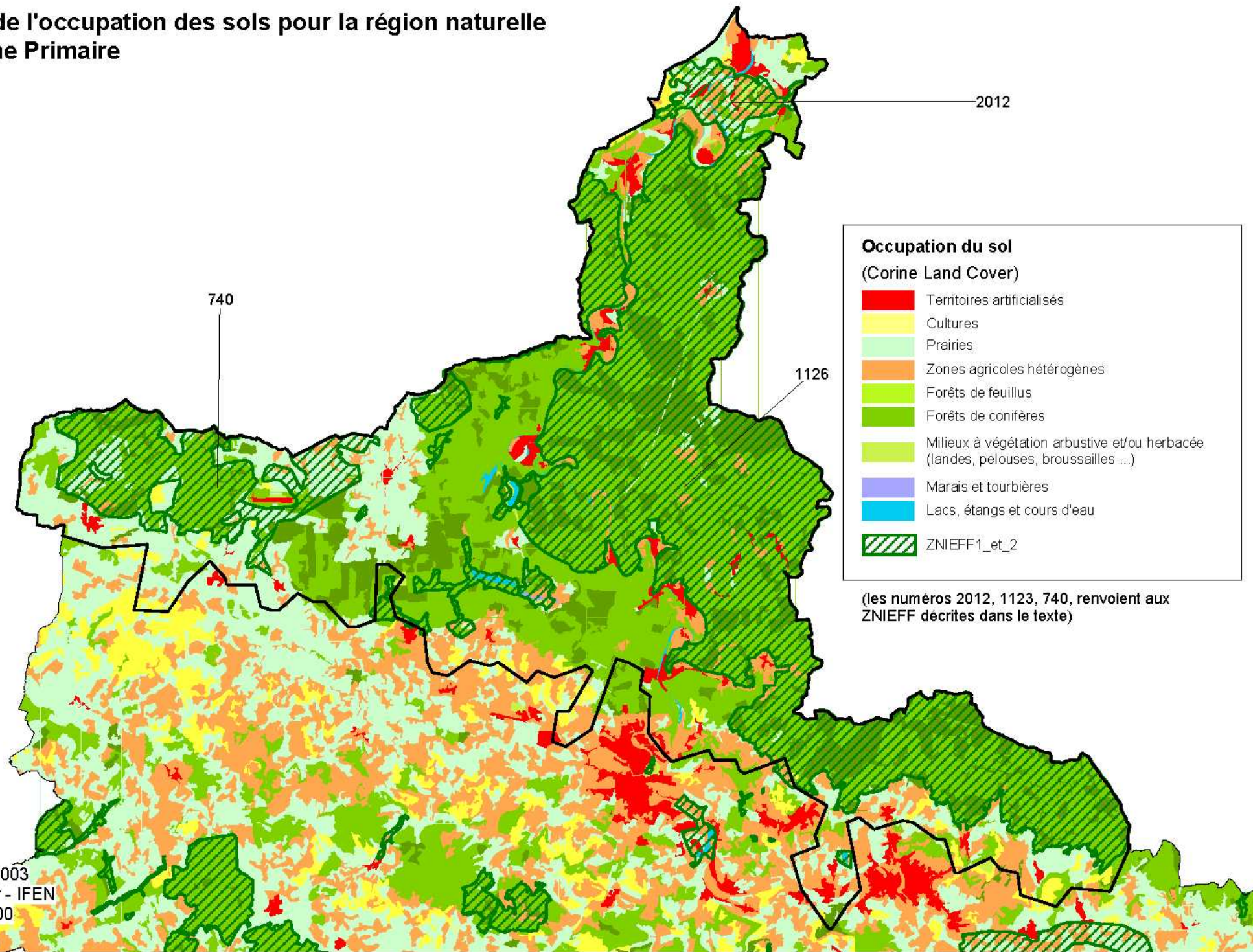
✧ Au sud de la pointe de Givet, s'imposent les denses forêts du **massif ardennais**. Situé sur un plateau de 300 à 350 mètres d'altitude, ce massif est traversé par la Meuse et la Semoy. Les cultures entourent les villages sur les espaces les moins vallonnés. Les fagnes (landes marécageuses) occupent les terrains les plus humides.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir les surfaces des clairières ouvertes, éviter les plantations ;*
- *éviter les plantations par bandes monospécifiques et préserver la diversité des peuplements forestiers.*

✧ **Le plateau de Rocroi** est situé au nord-ouest du département ; il est le secteur le plus régulier du massif de l'Ardenne, formé principalement de prairies d'environ 1 hectare, disposées de façon géométrique et séparées par des haies. Les fermes isolées sont régulièrement implantées en bordure des parcelles et les nombreuses haies délimitent les propriétés. Les rièzes, qui sont de petites zones marécageuses issues des pratiques agropastorales, constituent les milieux les plus originaux du secteur.

Carte n° 5 de l'occupation des sols pour la région naturelle de l'Ardenne Primaire



Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir le réseau de haies existant ;*
- *favoriser l'élevage (pâturage extensif) ;*
- *encourager le pâturage (extensif) des zones de marais ;*
- *concentrer les nouvelles zones urbaines autour des villes et bourgs existants.*

III.1.2. Spécificités écologiques et faunistiques

Le climat de l'Ardenne primaire est rude malgré une altitude modeste, il est nettement de type montagnard.

✧ Le **massif forestier d'Ardenne** couvre 63 000 ha d'un seul tenant (dont 44 000 ha sont inscrits à l'inventaire ZNIEFF). Le climat particulier de cette région couplé à un taux de boisement en résineux relativement notable a permis l'implantation et le maintien d'une avifaune à affinité montagnarde qui contribue largement à sa spécificité : Gélinotte des bois, Tétrasyre, Chouette de Tengmalm, Merle à plastron, Grimpereau des bois, Cassenoix moucheté, Tarin des aulnes, Sizerin cabaret et Beccroisé des sapins. Les massifs forestiers des Ardennes constituent le principal site de nidification de la Cigogne noire (3 nids en 2002) en Champagne-Ardenne.

Ce massif forestier humide est riche en batraciens.

✧ Les **Rièzes** sont des landes à bruyères humides issues des pratiques agropastorales. Il s'agit d'anciens parcours de troupeaux. Cet écosystème est très localisé (plateau de Rocroi) et très peu représenté dans la région (moins de trente sites). Suite à l'abandon des pratiques agropastorales, elles se reboisent et sont menacées de disparition. D'autres menaces pèsent telles que le drainage, la plantation de résineux, l'intensification de l'élevage.

✧ Les **Fagnes** sont des tourbières acidiphiles très localisées et très peu représentées en Champagne-Ardenne (environ 10 sites). Ces landes tourbeuses accueillent le Nacré de la Canneberge, papillon rarissime ou encore la Vipère péliade ainsi qu'un cortège d'odonates très patrimonial. Elles sont menacées par le drainage, la mise en culture, la plantation de résineux, ainsi que par le recalibrage des émissaires, par la reforestation naturelle qui accentue l'abaissement des nappes phréatiques.

✧ Les **ruisseaux submontagnards** des vallons étroits hébergent un nombre important d'espèces d'odonates, d'éphéméroptères et de trichoptères liées aux eaux acides du massif ardennais. Cet habitat est menacé par les aménagements hydrauliques (recalibrage, rectification, curage et enrochement des cours d'eau) ainsi que par l'acidification des ruisselets des régions siliceuses suite à l'enrésinement des forêts riveraines.

✧ Les **étangs** oligotrophes sont des écosystèmes très localisés et très peu représentés. L'eutrophisation des étangs aux eaux acides a pour conséquence la disparition d'espèces d'odonates et de trichoptères spécifiques des eaux non polluées.

✧ Appelées localement **Tiennes**, les pelouses calcicoles sont localisées au niveau de la pointe de Givet. Elles ont pour principale particularité d'être extrêmement riches en nombre d'espèces de papillons diurnes, avec des espèces souvent d'origine méridionale ou continentale et en limite d'aire. Par ailleurs une vingtaine d'espèces sont particulièrement rares ou présentent un intérêt biogéographique particulier. Ces biotopes sont très menacés par la reforestation naturelle, les loisirs (piétinement, moto cross, pratique du 4x4).

✧ Les **falaises et rochers ensoleillés**, qu'ils soient calcaires ou siliceux, sont des écosystèmes très rares localisés à la pointe de Givet. Ils présentent un intérêt notable pour l'avifaune nicheuse notamment pour le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe ou le Grand Corbeau. Ces écosystèmes sont très menacés, notamment par l'embroussaillage mais aussi par les dépôts de déchets.

✧ Au-delà de ces habitats spécifiques, il convient de noter la présence de quelques espèces particulières dans l'Ardenne primaire :

- la Crossope de Miller est présent uniquement dans les Ardennes pour la Champagne-Ardenne. La régression des zones humides mais aussi la fragmentation des habitats pourraient avoir une incidence négative pour cette espèce à faible capacité de dispersion.
- Le castor fréquente la pointe de Givet. Dans les Ardennes, les menaces pourraient venir des dérangements provoqués par les touristes venus les observer. Les dégâts sylvicoles pourraient créer, localement, quelques difficultés.

- Deux espèces de Chauves-souris très menacées, le Petit et le grand Rhinolophe, atteignent leur limite nord de répartition et se trouvent sur le front de régression de l'espèce.

✧ **Sur le plan cynégétique** : Les populations de grands gibiers sont correctes avec cependant des disparités locales. Le cerf est présent dans cette région de manière localisée. Le Sanglier est en augmentation occasionnant une hausse des dégâts.

Le Lièvre et la Perdrix y sont présents avec une tendance d'évolution positive dans les secteurs où un effort de gestion et où le piégeage est pratiqué.

La présence du courlis dans des zones très limitée est à signaler.

III.1.3. Les grands ensembles naturels répertoriés pour leur intérêt faunistique

✧ **La pointe de Givet**

| | | |
|---|---|-----------------------|
| Site : Ensemble des pelouses calcaires et milieux associés de la pointe de Givet | ZNIEFF II n°2012 | Superficie : 1 941 ha |
| <u>Description du site</u> : L'intérêt écologique est surtout lié à l'importance des pelouses calcaires et des milieux associés, dont les intérêts floristiques et faunistiques sont remarquables : pour la plupart des espèces d'origine méridionale, la pointe de Givet constitue une voie de pénétration vers le nord et leurs populations représentent souvent des réservoirs génétiques importants. On y trouve aussi des champs cultivés, des prés de la vallée de la Meuse et quelques agglomérations. Les pelouses calcaires sont particulièrement variées et étendues, elles comptent parmi les plus vastes et les mieux conservées de la région. | | |
| Mammifères | 15 espèces remarquables répertoriées : Vespertilion des Marais, Barbastelle, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Vespertilion de Bechstein, Vespertilion à oreilles échancrées, Putois... | |
| Oiseaux | 2 espèces remarquables répertoriées : Engoulevent d'Europe et Alouette lulu | |
| Reptiles | 3 espèces remarquables répertoriées : Lézard des murailles, Vipère péliade, Coronelle lisse | |
| Amphibiens | aucune espèce remarquable répertoriée | |
| Insectes | 17 espèces remarquables répertoriées : Thécla du prunellier (en limite d'aire), l'Azuré de la croisette (présentant ici une station exceptionnelle), Criquet marginé, Petite Cigale des montagnes, la Mante religieuse... | |
| <u>Menaces et mesures de conservation</u> : L'extrémité est de la ZNIEFF fait partie de la ZICO CA 01 du plateau ardennais ; la plupart des ZNIEFF I qui la constituent ont été proposées dans le cadre de la directive Habitats (Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet). L'ensemble des écosystème les plus précieux de la ZNIEFF a été regroupé et a fait l'objet d'une mise en réserve naturelle (en 1999). Quelques uns étaient déjà protégés par un A. P. B. (rochers du Petit Chooz, Roche à Wagne, rochers et falaises de Charlemont). Le camp retranché du Mont d'Haus est un site inscrit et classé. Les gestionnaires de la réserve naturelle sont l'O.N.F. et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne. | | |
| La zone est dans un bon état général, mais elle est menacée par l'embroussaillage (très rapide dans certains secteurs), la fréquentation touristique, les visites spéléologique qui entraînent des dérangements aux chauves-souris, en régression constante et menacées de disparition à court terme, l'ouverture ou l'extension des carrières, etc. Un chantier de jeunes (mis en place par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne) s'est déroulé en juillet 2000 pour débroussailler un secteur de pelouses à la "Ronde Montagne", sur le Mont d'Haus. Le plan de gestion de la Réserve a été achevé en 2002. | | |

♣ Le massif ardennais

| | | |
|---|--|------------------------|
| Site : <u>Le massif forestier d'Ardenne</u> | ZNIEFF II n°1126 | Superficie : 44 000 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Le massif forestier du plateau ardennais est un des plus grands massifs de la région et se range parmi les sites majeurs de la Champagne-Ardenne. Cette vaste ZNIEFF est essentiellement forestière, mais certaines tourbières et landes relictuelles, une partie des vallées de la Meuse, de la Houille et de la Semoy, avec leurs prairies alluviales, les escarpements rocheux avec leurs végétations particulières, ainsi que des plantations et des cultures sont également inclus dans son territoire.</p> | | |
| Mammifères | 41 espèces répertoriées dont 15 remarquables : Grand Murin, Vespertilion de Bechstein, Grand rhinolophe (proche de sa limite actuelle de répartition vers le nord -ouest), Vespertilion à oreilles échancrées, Barbastelle, Petit rhinolophe, Musaraigne de Miller, Castor, Hermine... | |
| Oiseaux | 93 espèces répertoriées dont 20 remarquables : Tétràs lyre, GÉlinotte des bois, Chouette de Tengmalm, Grimpeur des bois... | |
| Reptiles | 6 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Vipère péliade, Lézard des murailles, Coronelle lisse | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Salamandre commune et Crapaud accoucheur | |
| Insectes | 120 espèces répertoriées dont 40 remarquables : Damier de la succise, le Nacré de la canneberge et le Cuivré de la bistorte, Criquet des montagnes. Certains ruisseaux abritent <i>Baetis melanonyx</i> , éphémère montagnarde rare en France ainsi que <i>Epeorus sylvicola</i> , éphémère caractéristique des eaux rapides et fraîches des régions montagneuses, assez rare en France. | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Le site est dans un bon état de conservation. Il est néanmoins affecté dans son ensemble par les pratiques sylvicoles (localement coupes à blanc, plantations), par les pratiques agricoles (intensification du pâturage, apports d'engrais ou au contraire abandon des prairies), par la pression touristique (installation de bungalows le long des vallées de la Meuse, de la Houille et de la Semoy, surfréquentation de certains sites, feux et dérangements des chauves-souris dans les carrières, etc.) et par la dynamique naturelle qui menace les milieux ouverts (fermeture des pelouses, des landes et des tourbières relictuelles).</p> | | |

♣ Le plateau de Rocroi

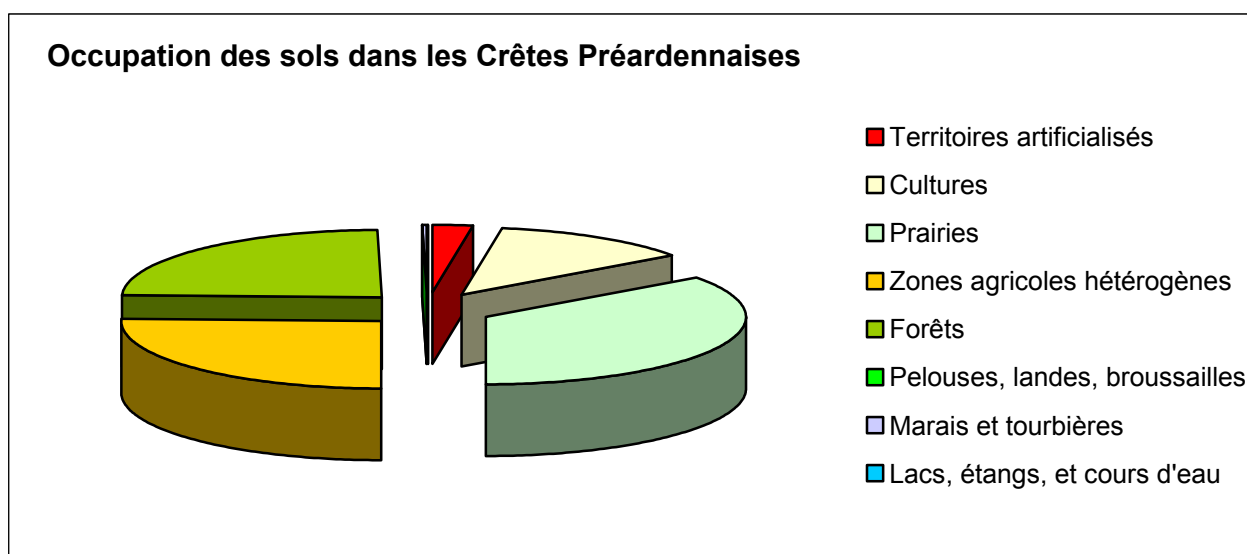
| | | |
|--|---|-----------------------|
| Site : Rièzes du plateau de Rocroi | ZNIEFF II n°740 | Superficie : 8 450 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Les conditions écologiques particulières du lieu, établi sur des roches acides, au climat à la fois rude et pluvieux, avec de nombreuses sources et zones humides, permettent le développement d'une végétation particulière qui n'existe nulle part ailleurs en Champagne-Ardenne. On y rencontre ainsi des mares et étangs aux eaux oligotrophes, avec des peuplements pionniers, des groupements semi-immérgés, des tourbières oligotrophes à sphaignes, des cariçaiés et des roselières, des landes, des prairies, des peuplements forestiers et des bois résineux en plantations.</p> | | |
| Mammifères | 36 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Putois et Musaraigne aquatique | |
| Oiseaux | 108 espèces répertoriées dont 10 remarquables : GÉlinotte des bois, Cincle plongeur, Gobemouche noir... | |
| Reptiles | 5 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Vipère péliade | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Triton crêté et Salamandre | |
| Insectes | 81 espèces répertoriées dont 24 remarquables : Nacré de la canneberge (d'origine boréale, typique des tourbières à sphaignes sur sol acide, en cours d'extinction en France), le Damier de la succise, Gomphe à pinces, Criquet à petites ailes ... | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF est encore en bon état malgré les nombreuses menaces qui pèsent sur elle (dynamique forestière, envahissement des tourbières et milieux associés par la molinie et les bouleaux, localement pollutions diverses, enrésinement, etc.). Elle bénéficie de certaines protections sur de petites zones, notamment deux arrêtés de Protection de Biotope (rièze de la Croix Sainte-Anne et rièze de la Louvière à Régniowez). La plupart des ZNIEFF I qui la constituent ont été proposées dans le cadre de Natura 2000.</p> | | |

III.2. Les crêtes préardennaises

III.2.1. L'occupation du sol et le paysage

Sont rattachés aux crêtes préardennaises (carte n°6):

- la dépression ardennaise ;
- la Thiérache-Ardennaise ;
- les collines lorraines ;
- et les crêtes préardennaises proprement dites.



Le pays des Crêtes couvre environ la moitié du département des Ardennes et présente une diversité paysagère très forte où prédomine l'élevage. Les prairies occupent d'ailleurs 35 % de la surface de cette région.

Cette petite région de côtes, de collines et de vallées présente une mosaïque de bocages, de vergers, de pâturages, de forêts avec quelques étangs, quelques tourbières et quelques pelouses calcaires. La forêt occupe 24 % du territoire et s'étire, essentiellement, au sommet des crêtes selon un axe sud-est/ nord-ouest.

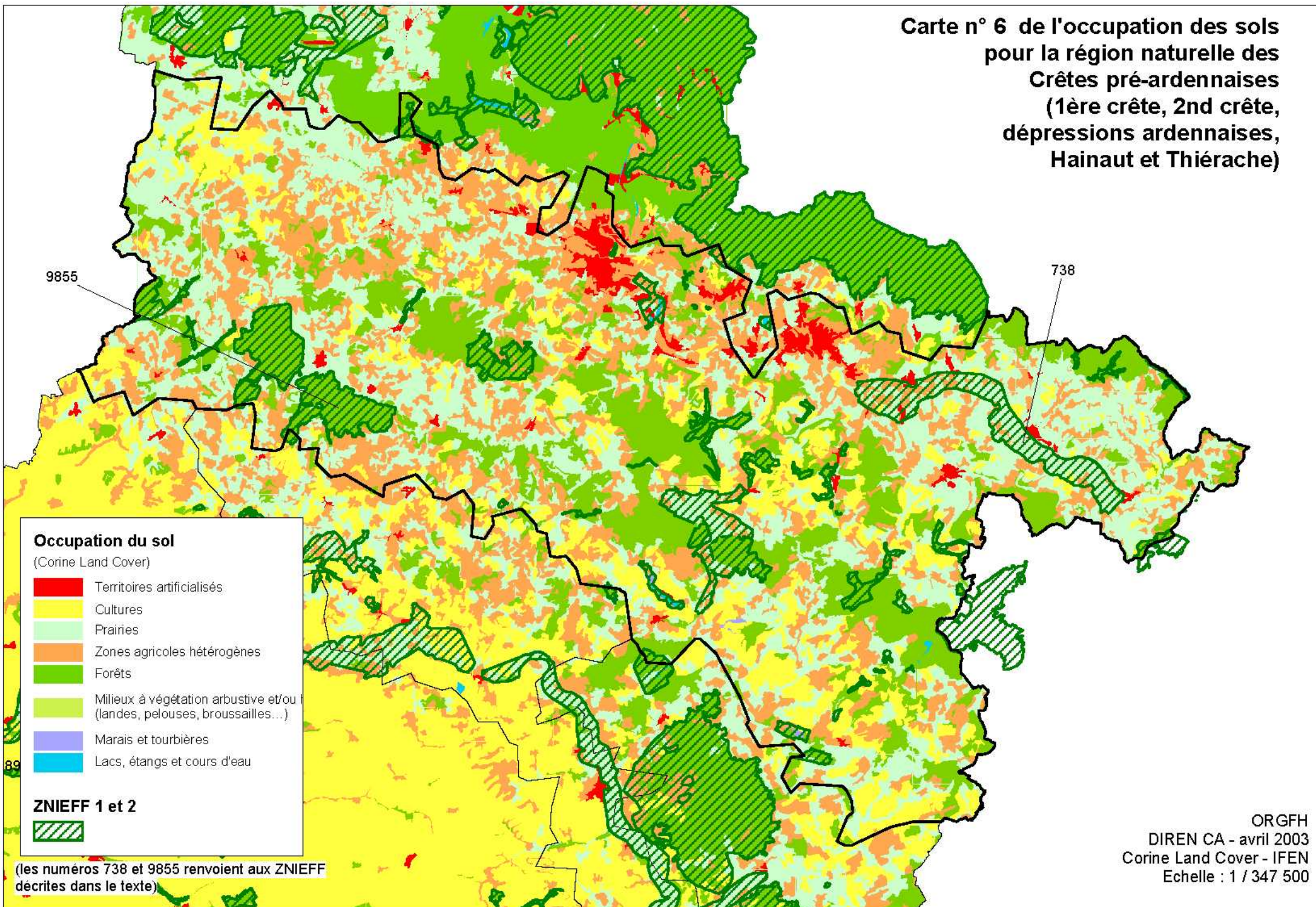
✦ **La dépression ardennaise** marque la transition du massif ardennais aux crêtes préardennaises. Les zones agricoles sont largement couvertes d'herbages bien que des parcelles consacrées à la culture des céréales et du colza ponctuent le paysage. Les fonds de vallées les plus humides ainsi que les cours d'eau sont parfois occupés par des peupleraies. Cette zone abrite les deux agglomérations les plus importantes du département des Ardennes : Charleville-Mézières et Sedan.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- limiter le développement des peupleraies ;
- éviter de créer de grandes zones ouvertes dépourvues de boisements ;
- maintenir les haies sur les coteaux.

✦ Au sud du plateau de Rocroi, un ensemble de collines dont le dénivelé ne dépasse pas 100 mètres compose **la Thiérache-Ardennaise**. Les secteurs de faible pente font l'objet de mise en culture de céréales ou d'oléagineux. Les coteaux et fonds de vallée sont souvent enherbés avec un système de haies encore bien conservé. Les boisements occupent les hauts de coteaux.

Carte n° 6 de l'occupation des sols
pour la région naturelle des
Crêtes pré-ardennaises
(1ère crête, 2nd crête,
dépressions ardennaises,
Hainaut et Thiérache)



Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir ou restaurer quelques structures végétales linéaires ;*
- *entretenir des haies dans les secteurs d'élevage.*

✧ **Les Collines lorraines**, à l'est de Sedan, proposent un paysage varié alternant les prairies, les terres de labour, les vergers, les boqueteaux et de nombreuses haies.

Recommandation faite dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfique pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir les boqueteaux qui ponctuent l'espace agricole.*

✧ **Les Crêtes Préardennaises** proprement dites s'étendent entre la Dépression Ardennaise, la Thiérache Ardennaise, les Collines Lorraines et la Champagne Humide. Les crêtes qui s'étirent parallèlement dominent les dépressions environnantes de 100 à 150 mètres. La forêt couvre assez régulièrement le sommet des crêtes. Au gré du relief, les prairies consacrées à l'élevage se succèdent.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir l'équilibre actuel entre les surfaces agricoles, les surfaces boisées et les haies ;*
- *éviter la suppression du maillage de haies.*

III.2.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ Les crêtes préardennaises constituent la limite sud de répartition (à Chemery-sur-Bar précisément) d'une espèce de chauve-souris rarissime et très menacée : le Vespertilion des Marais. Cette espèce est considérée en danger de disparition à l'échelon national.

✧ La diversité des milieux rencontrés au sein des crêtes préardennaises est par ailleurs très favorable à l'avifaune. Notons que cette région naturelle :

- abrite des derniers couples nicheurs de Pie-grièche grise ;
- constitue un des derniers secteurs champardennais favorable au Hibou des marais (il en reste aussi dans les grands camps militaires, certaines zones de Champagne Crayeuse et du Marais de Saint-Gond) ;
- favorise aussi la Chevêche d'Athéna.

Parmi les écosystèmes rares et menacés de ce secteur citons :

✧ **Les prairies alluviales (basiphiles) des grandes vallées.** Cet écosystème concerne essentiellement la vallée de la Meuse. Ces prairies humides des vallées sont fréquentées par le Râle des genêts (les vallées de la Meuse et de la Chiens sont parmi les plus fréquentées de Champagne-Ardenne par cette espèce) ou la Bécassine des marais. Ce secteur est le dernier site de reproduction de la Bécassine des marais. Ces prairies alluviales sont très menacées par la mise en culture (maïs), les plantations de peupliers, le remplacement de la fauche par le pâturage, la fauche précoce (ensilage), l'apport excessif d'engrais.

✧ **Les forêts alluviales** forment un biotope complémentaire aux prairies alluviales. Ces forêts alluviales sont localisées aux grandes vallées et sont menacées par la plantation de peupliers. Comme partout en Champagne-Ardenne, elles sont particulièrement vulnérables.

✧ **Les forêts submontagnardes des combes.** Certaines espèces forestières répertoriées dans l'Ardenne primaire sont encore présentes. C'est le cas de la Gélinothe des bois ou du Grimpeur des bois. D'autre part, les ruisseaux et les zones de sources suintantes de ce type d'écosystème abritent une espèce de libellule, le rare Cordulégastre bidenté, sur une belle série de localités. Ces forêts sont menacées par les aménagements forestiers (création de pistes, plantations de résineux et de peupliers) et le recalibrage des ruisseaux.

✧ **Sur le plan cynégétique :** Le milieu est très favorable aux grands mammifères. L'état des populations des grands animaux (Cerf, Sanglier, Chevreuil) est bon et en progression. La Gélinothe des bois y est présente de manière très localisée.

III.2.3. Quelques milieux naturels remarquables

✦ La dépression ardennaise

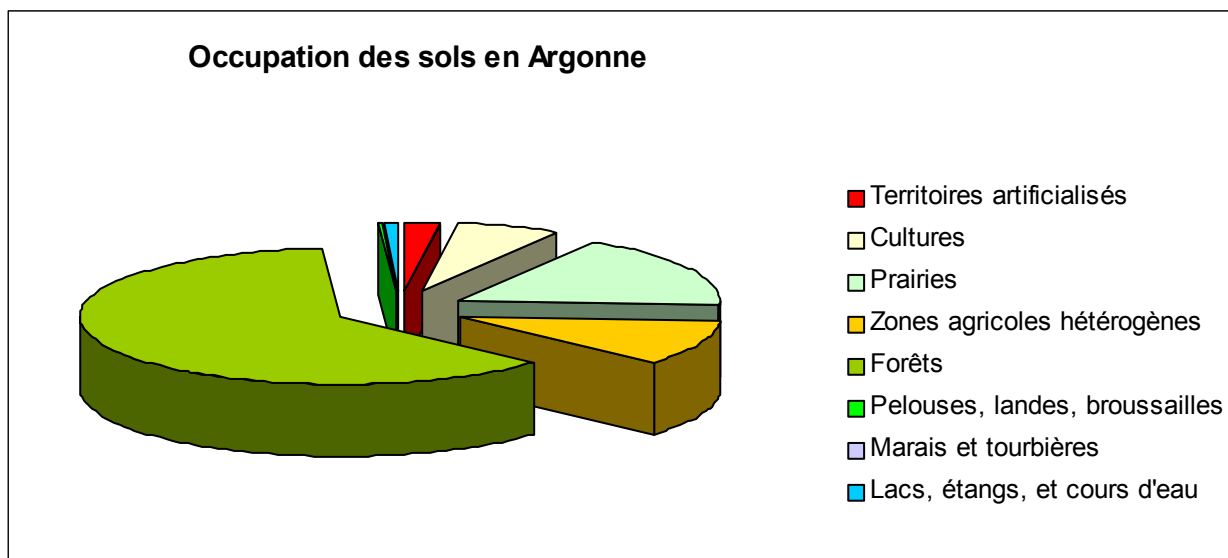
| | | | |
|--|---|-----------------|-----------------------|
| Site : <u>La vallée de la Chiers de Remilly-Aillicourt à la Ferté-sur-Chiers</u> | | ZNIEFF II n°738 | Superficie : 4 210 ha |
| <p><u>Description du site</u> : la vallée de la Chiers de Remilly-Aillicourt à La Ferté-sur-Chiers est un vaste ensemble très caractéristique recelant une végétation remarquable à plus d'un titre : prairies (les 3/4 de la superficie de la ZNIEFF) autrefois fauchées, mais aujourd'hui plus souvent pâturées, groupements à hautes herbes, groupements aquatiques de la rivière et des mares, peupleraies et plus rarement ripisylve. Les noues et les bras morts de la Chiers sont l'habitat d'espèces végétales aquatiques assez peu courantes. Ponctuellement se rencontrent différents groupements marécageux : roselières, groupements à hautes herbes. La vallée de la Chiers représente une halte migratoire importante pour de nombreux oiseaux ; la variété des biotopes complémentaires, englobant l'ensemble du lit majeur de la rivière, favorise ainsi de multiples espèces, et notamment des limicoles et anatidés</p> | | | |
| Mammifères | 11 espèces répertoriées | | |
| Oiseaux | 137 espèces répertoriées dont 10 remarquables : Rôle des genêts, Courlis cendré, Milan noir... | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | | |
| Amphibiens | 6 espèces répertoriées | | |
| Insectes | 43 espèces répertoriées dont 15 remarquables : Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Criquet marginé, Criquet ensanglanté... | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Ce secteur est encore en assez bon état, mais il est très menacé par les pratiques agricoles (pâturage intensif et traitements de fertilisation) pour les prairies, les plantations de peupliers pour les boisements, les rejets de substances polluantes dans les eaux (papeterie) et le comblement des bras morts pour la rivière.</p> | | | |

✦ Les crêtes préardennaises

| | | | |
|---|---|------------------|-----------------------|
| Site : <u>massif forestier de Signy-l'Abbaye</u> | | ZNIEFF II n°9855 | Superficie : 4 563 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La Forêt de Signy-l'Abbaye constitue l'un des massifs forestiers les plus vastes et les plus beaux des Ardennes. Etabli sur les roches variées des Crêtes préardennaises, ce massif est riche en secteurs humides ; les types forestiers rencontrés sont très représentatifs de cette région naturelle avec la hêtraie qui domine, la chênaie- hêtraie-charmaie mésotrophe, la chênaie à tendance acidophile, la chênaie-hêtraie un peu plus sèche (sur pente bien exposée) et l'aulnaie-frênaie en fond de vallon. Une des originalités floristiques du massif est constituée par ses vallons humides ou marécageux parcourus par des ruisseaux (plus ou moins tufeux) aux eaux vives. Ce massif forestier est d'une grande richesse faunistique dont la diversité est renforcée par la présence à proximité de nombreuses surfaces en herbe, d'un réseau hydrographique important, des vergers et des haies. Les ruisseaux sont en bon état, leur faune invertébrée aquatique est caractéristique des ruisseaux collinéens aux eaux pures.</p> | | | |
| Mammifères | 31 espèces répertoriées dont 5 remarquables : Noctule commune, Chat sauvage, Putois, Blaireau, Martre, Musaraigne aquatique... belle population de Cerf élaphe. Le Loir est en limite nord-ouest de son aire. | | |
| Oiseaux | 51 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Cigogne noire, Pic mar, Rouge-queue à front blanc | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | | |
| Amphibiens | 8 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Triton crêté, Salamandre tachetée | | |
| Insectes | 78 espèces répertoriées dont 6 remarquables : Cordulégastre bidenté (d'origine montagnarde, dont c'est ici une des stations les plus à l'ouest du nord de la Loire), Nacré de la sanguisorbe, Criquet, le criquet ensanglanté, Lucane cerf volant... | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Cette ZNIEFF est dans un bon état général de conservation, elle a été proposée pour être intégrée dans le réseau Natura 2000. Des dégradations (plantations de peupliers ou plus rarement de résineux) se remarquent néanmoins au niveau de certains fonds de vallons, ainsi que certaines coupes de régénération de grande étendue dans la partie sud de la ZNIEFF.</p> | | | |

III.3. L'Argonne

III.3.1. L'occupation du sol et le paysage



L'Argonne (carte n°7) est largement dominée par la forêt qui couvre plus de 60 % du territoire. Toutefois, les prairies sont assez présentes et couvrent plus de 17 % de cette région naturelle.

Si la forêt domine l'Argonne ardennaise son relief cache une multitude de paysages de gorges profondes, de plateaux étroits, de vallons humides, le tout parcouru de ruisseaux et parsemé d'étangs.

L'Argonne marnaise est celle de la forêt et des étangs. Au sud du massif forestier s'ouvre en effet un paysage, différent de celui de l'Argonne ardennaise, parsemé de nombreux étangs.

III.3.2. Spécificités écologiques et faunistiques

En dépit de sa faible superficie, l'Argonne est une des régions les plus riches de Champagne-Ardenne notamment pour l'avifaune, les batraciens mais aussi pour les odonates qui y sont particulièrement menacés.

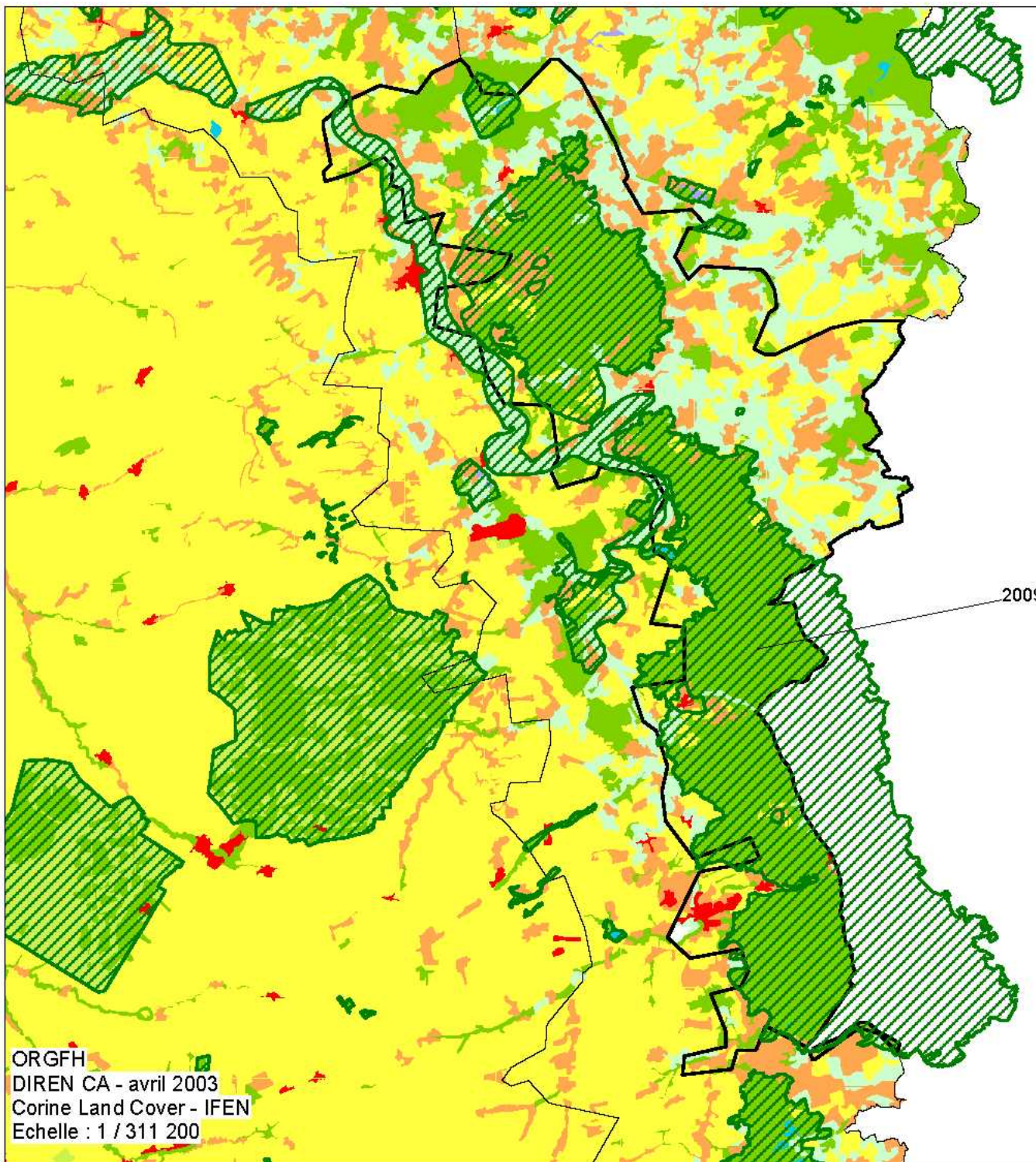
✧ En forêt d'Argonne, comme ailleurs, **les forêts alluviales** sont les secteurs les plus menacés de la grande forêt d'Argonne. Ces forêts sont particulièrement riches en espèces de batraciens et abritent notamment de belles populations de Sonneurs à ventre jaune. Celui-ci y atteint d'ailleurs sa limite septentrionale de répartition. Ce massif, avec ses sources et ruisseaux forestiers, recèle aussi plusieurs espèces menacées de Trichoptères dont le rarissime *Ernodes articularis* seulement découvert sur quelques sources suintantes (à *Chrysosplenium*) issues de la gaize. Certaines espèces d'odonates fort menacées fréquentent aussi ces ruisseaux tel le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) ou le Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*).

✧ **Les étangs** constituent le second biotope majeur de l'Argonne. Notons la présence **d'étangs oligotrophes** particulièrement menacés dans l'ensemble de la région par l'apport d'éléments organiques et minéraux extérieurs ainsi que des **étangs mésotrophes** moins rares mais en forte régression et menacés à moyen terme par l'intensification des pratiques de gestion (herbicides, introduction de poissons herbivores non indigènes...)

Le Blongios nain et le Canard chipeau, nicheurs très rares, s'y reproduisent. En période migratoire, la Cigogne noire fréquente assidûment les étangs d'Argonne (alors qu'elle est plus forestière en période de nidification), qui constituent le troisième site de stationnement le plus important en France pour cette espèce. Durant l'été 2002, il a ainsi accueilli plus d'une vingtaine de Cigognes noires pendant deux mois.

L'Aesche isocèle (*Aeschna isosceles*), la Cordulie à tâche jaune (*Somatochlora flavomaculata*) et la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhina pectoralis*) fréquentent ces écosystèmes.

Carte n° 7 - Occupation des sols pour la région naturelle de l'Argonne



Occupation du sol

(Corine Land Cover)

-  Territoires artificialisés
-  Cultures
-  Prairies
-  Zones agricoles hétérogènes
-  Forêts
-  Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
-  Marais et tourbières
-  Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2



(le numéro 2009 renvoie à la ZNIEFF décrite dans le texte)

ORGFH
DIREN CA - avril 2003
Corine Land Cover - IFEN
Echelle : 1 / 311 200

✧ **Les prairies** d'Argonne constituent pour la Cigogne noire, un biotope nécessaire à son transit dans notre région. Or, celles-ci régressent au profit des cultures. Notons la présence en Argonne **de prairies alluviales acidiphiles à neutroclines** et de **prairies et pelouses acidiphiles** particulièrement rares et menacées dans la région. Les premières sont très menacées par l'intensification de l'élevage (apports d'éléments organiques et minéraux), l'abandon de l'élevage et le retournement des prairies. Les secondes subissent aussi la mise en culture des prairies mais aussi le remplacement de la fauche par le pâturage ou les fauches précoces (ensilage).

✧ Enfin notons la présence exceptionnelle de **tourbières acidiphiles** qui occupent environ 10 sites dans la région et classiquement uniquement dans les Ardennes.

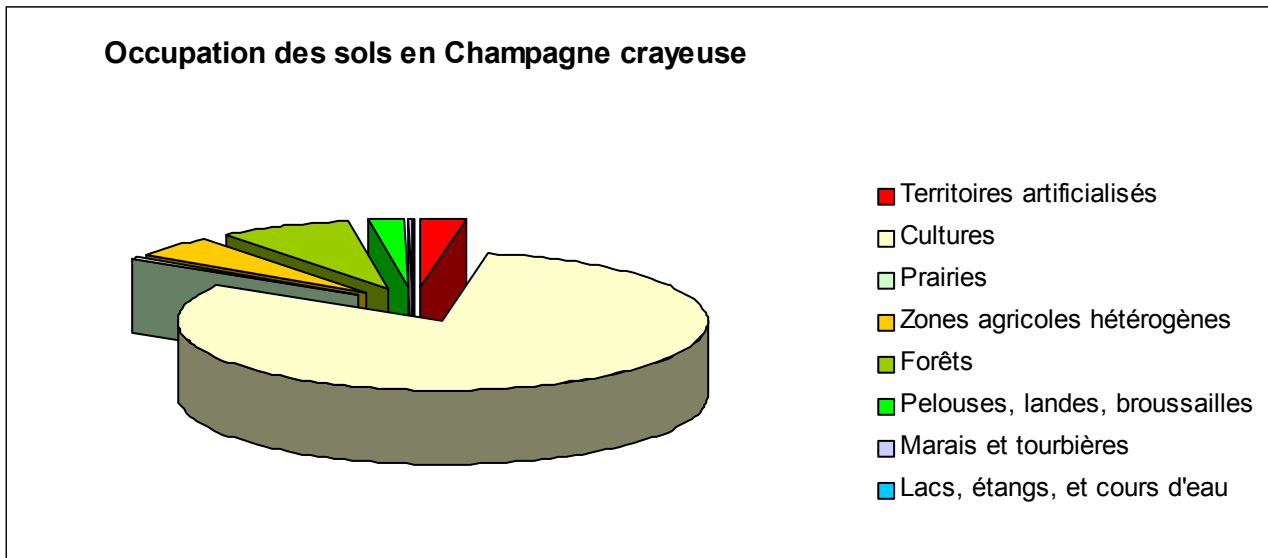
✧ **Sur le plan cynégétique** : cette région est favorable aux grands mammifères. Le cerf est présent de manière hétérogène, ces populations sont stables voire en légère augmentation. Le sanglier et le chevreuil sont présents sur l'ensemble de cette zone.

III.3.3. Quelques milieux naturels remarquables

| Site : massif forestier d'Argonne | | ZNIEFF II n°2009 | Superficie : 41 840 ha |
|--|---|------------------|------------------------|
| <p><u>Description du site</u> : Le massif forestier d'Argonne est l'un des massifs les plus vastes de la région. Il constitue un massif séparé en deux par la vallée de l'Aisne et situé à la limite de trois départements : Marne, Ardennes et Meuse. Le massif est établi sur une couche géologique particulière, la gaize, roche siliceuse très dure constituée essentiellement à partir de minuscules fragments d'éponges. L'Argonne constitue un petit pays particulier au caractère submontagnard prononcé, composé de vastes forêts au sein d'une région de pacages et de cultures.</p> <p>La végétation forestière est très typique et adaptée aux sols acides : chênaie-hêtraie acidiphile montagnarde sur les versants nord et chênaie plus thermophile sur les versants sud, divers types de chênaie-hêtraie, aulnaie-frênaie en fond de vallon et bas de pente, et très localement aulnaie. Les étangs sont nombreux ; certains sont aménagés pour la chasse, d'autres pour la pisciculture. Leur végétation comprend des roselières, des groupements amphibies et de rives exondées. Diverses zones prairiales complètent l'intérêt de cette zone.</p> | | | |
| Mammifères | 36 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Chat sauvage, Putois, Martre, Musaraigne aquatique | | |
| Oiseaux | 117 espèces répertoriées dont 11 remarquables : Chouette chevêche, Faucon hobereau, Rousserolle turdoïde, Tarier des prés... | | |
| Reptiles | 6 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Coronelle lisse, Lézard agile | | |
| Amphibiens | 12 espèces répertoriées dont 5 remarquables : Triton crêté, Rainette verte, Alyte accoucheur, Salamandre tachetée, Sonneur à ventre jaune | | |
| Insectes | 47 espèces répertoriées dont 21 remarquables : Sympetrum jaune d'or, Agrion mignon, la Cordulie métallique, la Cordulie à deux taches... | | |
| <u>Menaces et mesures de conservation</u> : pas de menace recensée. | | | |

III.4. La Champagne crayeuse

III.4.1. L'occupation du sol et le paysage



La Champagne crayeuse (carte n°8) est la région naturelle la plus vaste de Champagne-Ardenne elle s'étend sur 3 départements : Ardennes, Marne, Aube. Ce grand plateau peu élevé et faiblement ondulé est aujourd'hui presque entièrement dévolu à la grande culture céréalière. Celle-ci couvre 80 % de la surface de cette région naturelle. Le paysage légèrement vallonné est toutefois marqué par sa grande uniformité et la rareté des espaces naturels.

Les boisements de Champagne crayeuse sont très relictuels et leur superficie ne cesse de diminuer. Ils couvrent actuellement environ 8 % de cette région. Ces boisements sont essentiellement localisés dans les camps militaires (pinèdes) et le long des vallées (peuplements à base de peuplier, de tremble, d'aulne glutineux, de frêne, d'érables).

Les vallées traversant la Champagne crayeuse présentent une juxtaposition intéressante de milieux. Elles constituent des corridors biologiques majeurs au sein de la Champagne crayeuse avec leurs bras morts, prairies, forêts rivulaires, marécages...

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

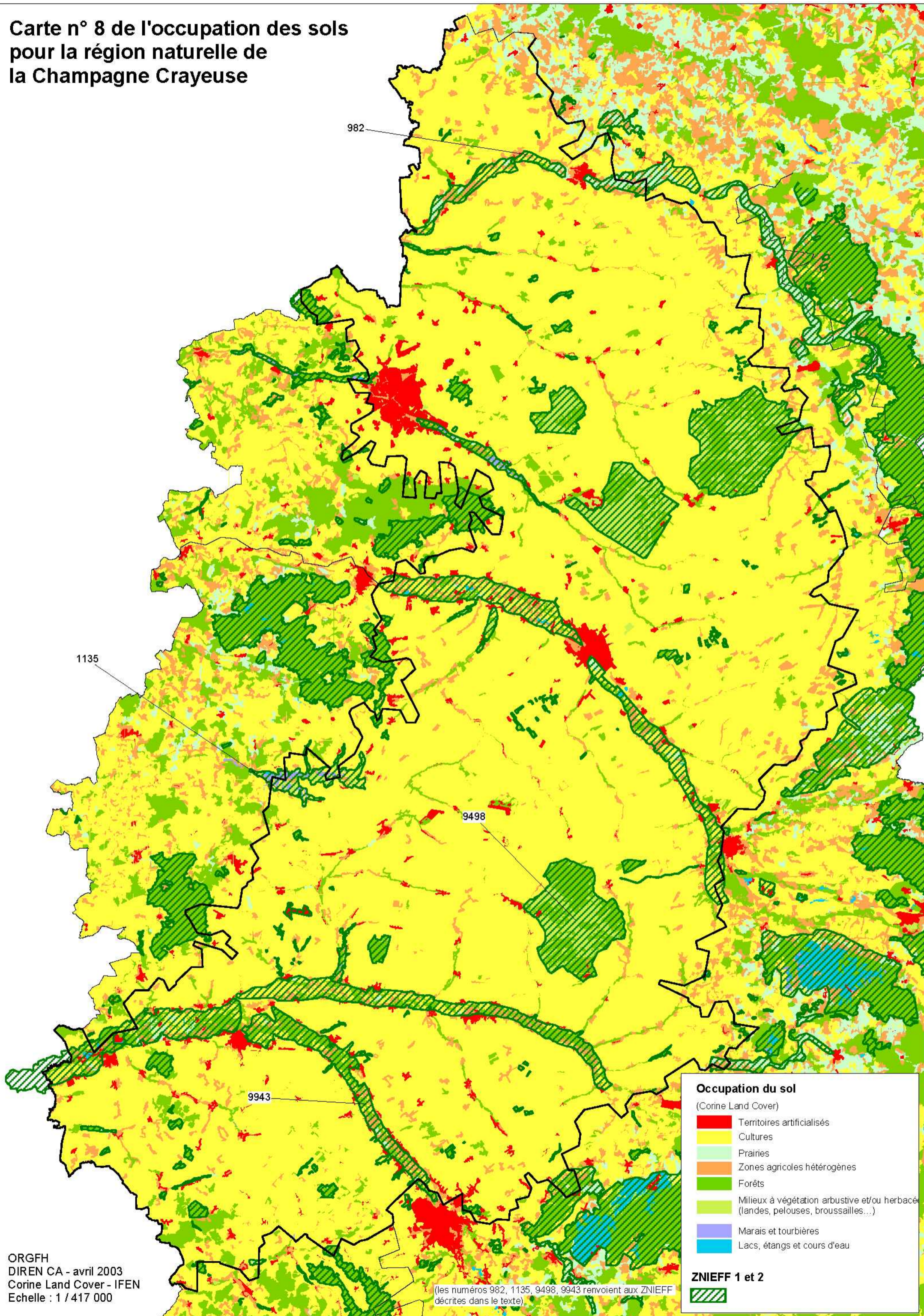
- *Créer des signes de compréhension du relief et de la profondeur du champ visuel en positionnant les haies végétales parallèlement au sens de la pente dans les zones ondulées, et des boqueteaux ou haies dans la profondeur de champ dans les zones plates ;*
- *Maintenir la densité de la lisière forestière au niveau de la cuesta d'Ile-de-France ;*
- *Renforcer la végétation des ripisylves pour signaler l'existence de cours d'eau et préserver le bon équilibre écologique le long de la Marne viticole.*

III.4.2. Spécificités écologiques et faunistiques

La plupart des espèces typiques de Champagne crayeuse sont aujourd'hui relictuelles, se maintenant autour et dans les terrains militaires (reste du savart ancien) ainsi que dans les derniers marais des vallées. C'est la région qui a subi les plus grands bouleversements écologiques au cours du 20^{ème} siècle : assèchement des marais, exploitation de carrières diverses, aménagement des vallées, mise en culture des derniers savarts.

✧ **Les grandes plaines** sont typiques des paysages actuels de la Champagne crayeuse. Ces territoires majoritairement occupés par l'agriculture intensive s'avèrent particulièrement pauvres en terme de biodiversité.

Carte n° 8 de l'occupation des sols pour la région naturelle de la Champagne Crayeuse



Les grandes parcelles de monoculture laissent peu de place aux haies et boqueteaux qui servent classiquement d'habitats, voire de zone d'alimentation, pour la faune.

La simplification des assolements réduit encore davantage la diversité des paysages agricoles et donc des habitats.

L'utilisation des pesticides réduit de manière très importante les ressources alimentaires des espèces insectivores (passereaux, chauves-souris, micro-mammifères, reptiles) et indirectement se répercute sur toute la chaîne alimentaire (rapaces, petits carnivores).

L'augmentation de la vitesse de travail des engins agricoles utilisés pour moissonner constitue également une menace très importante pour un certain nombre d'espèces qui fréquentent, ou fréquentaient jadis, les cultures. L'Outarde canepetière, le Busard cendré, les Perdrix, l'Alouette des champs, la Caille des blés, le Lièvre brun sont particulièrement touchés en période de reproduction.

✧ Les oiseaux les plus typiques des grandes plaines ont tendance à trouver refuge dans **les savarts** préservés des camps militaires (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Pipit rousseline, Traquet motteux). Les savarts sont des pelouses calcicoles sur terrains crayeux et secs, reliques des anciens parcours à moutons de la Champagne crayeuse. Ils ont presque totalement disparu du paysage champenois sauf au niveau des camps militaires. Le savart du camp de Marigny est le site champardennais le plus fréquenté par le Hibou des marais et le dernier site du nord-est de la France accueillant l'Outarde canepetière en période de nidification. Les pelouses sèches ou savarts sont aussi particulièrement riches et favorables au Lézard des souches mais aussi à de nombreuses espèces de papillons et d'orthoptères qui y trouvent refuge. Ces sites sont particulièrement menacés par l'embroussaillage naturel et par le piétinement.

✧ **Les tourbières et marais alcalins** sont très relictuels en Champagne crayeuse du fait de leur drainage, de la plantation de peupliers, des remblaiements. Par ailleurs, l'irrigation des cultures abaisse le niveau de la nappe, entraînant l'assèchement de marais et la destruction de ces habitats spécifiques. Les espèces d'oiseaux inféodées aux marais (Locustelle luscinioides, Bécassine des marais) connaissent une régression constante allant de pair avec la régression de leur milieu. L'assèchement progressif des grandes tourbières alcalines de la Champagne crayeuse, bien que son rythme se soit ralenti ces dernières années, affecte particulièrement les Odonates ; citons par exemple la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), encore bien implantée dans le marais de Saint-Gond, ou l'Agrion délicat (*Ceragrion tenellum*).

✧ **Les vallées alluviales** constituent un des écosystèmes encore exceptionnels de Champagne crayeuse. Fréquemment, elles présentent encore une juxtaposition intéressante de milieux : rivières et bras morts, prairies alluviales, forêts alluviales, marécages... qui leur confère un grand intérêt écologique. Cet intérêt est d'autant plus grand que ces vallées assurent un rôle de corridor écologique au sein de la Champagne crayeuse pour l'ensemble de la faune.

Les grandes vallées alluviales sont des couloirs migratoires importants pour les oiseaux d'eau et constituent une halte privilégiée. Lorsqu'elles sont inondées, ces grandes vallées constituent des sites de stationnement très fréquentés, particulièrement de février à avril, par les oiseaux d'eau. De nombreuses espèces nicheuses utilisent ces sites et notamment le très rare Râle des genêts pour lequel les vallées de la Voire, de la Marne et de l'Aisne sont absolument fondamentales pour sa conservation en Champagne-Ardenne. Autre espèce emblématique, la Cigogne blanche dont le maintien dépendra en grande partie de la préservation des prairies inondables de la vallée de la Marne, de l'Aube et de la Seine.

Ces vallées jouent un rôle fondamental dans la conservation d'un certain nombre d'espèces de batraciens comme le Pélodyte ponctué pour lequel la vallée de la Seine abrite les dernières populations viables de la région.

Un certain nombre d'espèces d'éphéméroptères et de trichoptères possèdent une distribution particulière, liée aux grands cours d'eau tels que l'Aisne, la Marne ou l'Aube. L'Aisne, en particulier, est particulièrement riche en la matière et possède l'essentiel de la population française d'une espèce d'éphémère nommée *Heptagenia fuscogrisea*.

Ces vallées alluviales constituent enfin l'unique habitat de survie des crustacés Branchiopodes. Certaines espèces de ce groupe d'invertébrés sont rarissimes tels : *Lynceus brachyurus* qui n'est actuellement connue en France que dans une seule mare champardennaise ou *Chirocephalus spinicaudatus*, espèce connue, au niveau mondial, que dans trois mares, toutes champardennaises.

Ces vallées sont toutefois gravement menacées par le retournement des prairies pour la mise en culture (maïs), la populiculture, l'exploitation des carrières de granulats, le recalibrage et l'enrochement des cours d'eau, le curage et la rectification des ruisseaux. Le remblaiement des noues, fossés et dépressions des vallées est à l'origine de la destruction d'habitats particuliers constatée dans les vallées de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube. L'aménagement des étangs détruit des habitats comme les rives constituées de graviers fins.

✧ **Sur le plan cynégétique** : La Champagne crayeuse est la région de prédilection pour le petit gibier. (Bon développement des populations de Perdrix, Lièvre, Faisan dans les zones où s'instaure une véritable gestion).

Le Chevreuil colonise l'ensemble de la région (chevreuil de plaine) de façon hétérogène. Le parasitisme ainsi que les techniques moderne de récolte (fauche, broyage...) sont une cause de mortalité importante pour le chevreuil et la petite faune au moment de la reproduction.

Le Sanglier d'abord cantonné dans certaines zones (essentiellement les camps militaires) gagne la plaine occasionnant une augmentation des dégâts.

Le Lapin est toujours confronté aux épidémies de myxomatose ou de VHD.

III.4.3. Quelques milieux naturels remarquables

III.4.3.1 Département des Ardennes

| | | |
|---|--|------------------------|
| Site : Plaine alluviale et cours de l'Aisne entre Autry et Avaux | ZNIEFF II n°982 | Superficie : 11 900 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Véritable frontière entre la plaine ardennaise, les crêtes préardennaises et l'Argonne, l'Aisne déambule au gré de ses multiples méandres. La plaine alluviale et le cours de l'Aisne depuis Autry jusqu'à Avaux comporte, outre la rivière et les ruisseaux, un système complexe de noues et de bras morts d'origine naturelle ou liés à la création du canal des Ardennes. Ces eaux eutrophes portent une végétation caractéristique riche en espèces patrimoniales et sont colonisées en bordure par des peuplements amphibies, auxquels succèdent des roselières et peuplements à hautes herbes. Les prairies de fauche, avec les prairies pacagées humides, sont bien représentées au niveau du lit majeur de l'Aisne. Les formations ripicoles, souvent menacées par la populiculture, se rencontrent çà et là le long de la rivière et des cours d'eau. Les cultures sont en extension et représentent actuellement 20% de la superficie du territoire de la vallée.</p> <p>Les prairies de l'Aisne font partie des plus beaux sites ornithologiques français et sont considérées comme un site d'importance internationale pour la migration des oiseaux d'eau. En période de nidification, la vallée constitue une richesse originale exceptionnelle : elle abrite les populations nicheuses de près d'une vingtaine d'espèces rares à très rares en Champagne-Ardenne.</p> | | |
| Mammifères | 11 espèces répertoriées | |
| Oiseaux | 162 espèces répertoriées dont 26 remarquables : Courlis cendré (exceptionnel de par le nombre de couples nicheurs), Râle des genêts, Marouette ponctuée... | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | |
| Amphibiens | 6 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Pélodyte ponctué, Triton crêté | |
| Insectes | 44 espèces répertoriées dont 12 remarquables : Cuivré de la verge d'or, Gomphe similaire (situé à sa limite nord de répartition), Agrion nain... | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF de la vallée de l'Aisne s'inscrit dans un contexte patrimonial important : elle fait partie de la ZICO CA 08 (vallée de l'Aisne) et a été proposée dans le cadre de la directive Habitats pour Natura 2000 (site n° 53 : prairies de la vallée de l'Aisne).</p> <p>Elle présente encore un bon état général, avec une bonne potentialité biologique, mais les prairies sont menacées par le drainage, la mise en culture progressive, la conversion en pâturage (pour les prairies de fauche) ou une augmentation des chargements. La populiculture est en extension (en remplacement de prairies et boisements alluviaux). Les rives de l'Aisne subissent une forte pression humaine (pêcheurs), certains secteurs se trouvant, par suite des passages fréquents et successifs, dénués de toute végétation.</p> | | |

III.4.3.2 Département de la Marne

| | | | |
|---|---|-----------------|----------------------|
| Site : Marais de Saint-Gond | | ZNIEFF I n°1135 | Superficie : 3182 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Les marais de Saint-Gond se situent au sud-ouest du département de la Marne, au pied de la Côte d'Ile de France, à une dizaine de kilomètres de Sézanne. Ils occupent une grande partie de la vallée du Petit Morin. Les marais sont constitués par une variété de milieux, des plus humides (dans les zones basses tourbeuses hydromorphes) aux plus sèches (sur les zones légèrement plus hautes où affleure la grève calcaire, appelées ici sécherons). On y rencontre, entre autre, les différents stades de la tourbière plate alcaline : bas-marais alcalin, localement tourbière tremblante alcaline, magnocariçaie et cladiaie, roselière, groupements humides à hautes herbes, forêt alluviale, tourbière boisée...</p> <p>Le réseau hydrographique est constitué par le Petit Morin alimenté d'une part par des ruisseaux naturels (ruisseau du Moulin, le Coubersault, le Bonon, ruisseau des Suisses, ru des Moulins) et d'autre part par de nombreux canaux artificiels et fossés de drainage. Il a été également répertorié deux sources et une résurgence.</p> | | | |
| Mammifères | 13 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Vespertilion à oreilles échancrées, Putois | | |
| Oiseaux | 173 espèces répertoriées dont 17 remarquables : Faucon hobereau, Busard des roseaux, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été, Bouscarle de Cetti, Bécassine des marais, Tarier des prés, Pic mar, Pie-grièche grise... | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | | |
| Amphibiens | 11 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Triton crêté, Crapaud accoucheur, Sonneur à ventre jaune, Rainette arboricole | | |
| Insectes | 99 espèces répertoriées dont 12 remarquables : Agrion de Mercure, Cordulie à corps (site majeur au niveau régional), Damier de la Succise, Conocéphale de Latreille | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Le site est encore en assez bon état malgré les nombreuses atteintes dont il a fait : assèchement, mise en culture, extraction de la tourbe, dégradation de la qualité de l'eau et de la nappe du Petit Morin (rejets d'industries agro-alimentaires locales et intrants), populiculture, disparition des activités agricoles traditionnelles (fauche et pâturage). La gestion du niveau de l'eau qui fait l'objet d'une étude actuellement en cours, constitue pour les marais de Saint-Gond une problématique majeure ; la diminution des inondations des secteurs sur tourbe induit un atterrissement (avec disparition des espèces des roselières et cariçaies, diminution de la faune paludicole) et une dynamique végétale plus forte (envahissement par les saules et autres ligneux).</p> <p>La ZNIEFF fait partie des Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (Z. I. C. O. CA 03 : marais de Saint-Gond) et a été proposée dans le cadre de la directive Habitats. Une réserve naturelle régionale a été créée à Reuves le 13/01/95 (sur 64 ha 32a 91 ca) ; celle-ci est gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne qui par ailleurs loue également une quarantaine d'hectares sur la commune d'Oyes.</p> | | | |

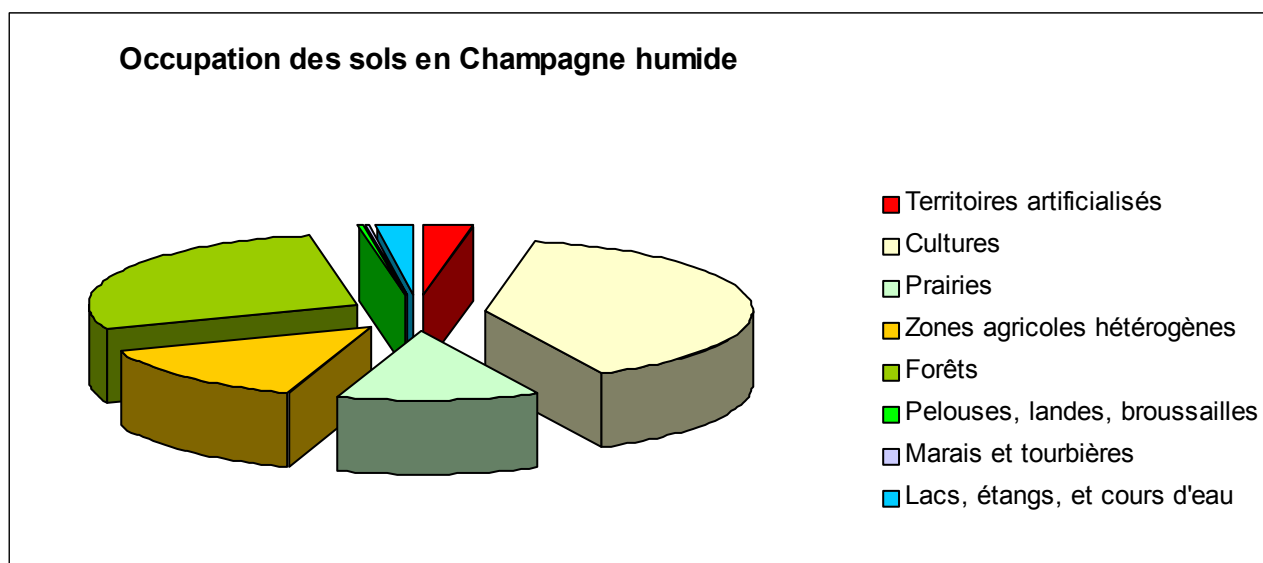
| | | | |
|--|---|------------------|------------------------|
| Site : Savart et pinèdes du camp militaire de Mailly | | ZNIEFF II n°9498 | Superficie : 11 810 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Le camp de Mailly est un des quatre camps militaires de la Champagne crayeuse ; il constitue un très vaste ensemble semi-naturel isolé au milieu d'un paysage de grandes cultures. Territoire militaire depuis la fin de la première guerre mondiale, la végétation y a évolué assez librement depuis 75 ans. Cette ZNIEFF de type II située à la fois dans les départements de l'Aube et de la Marne, comprend principalement de vastes pinèdes de pins noirs ou de pins sylvestres et des pelouses calcaires entrecoupées de broussailles. D'autres biotopes sont à noter : aulnaie-frênaie (très localisée en bordure d'un petit ru), petits éboulis crayeux et zones érodées par les chars peuplés par une végétation pionnière.</p> | | | |
| Mammifères | 34 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Putois | | |
| Oiseaux | 29 espèces répertoriées dont 9 remarquables : Huppe fasciée, Petit Gravelot, Oedicnème criard, Engoulevent d'Europe, Bruant zizi, Pipit rousseline... | | |
| Reptiles | 5 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Lézard des souches et la Coronelle lisse | | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur | | |
| Insectes | 2 espèces remarquables répertoriées : Agreste (rare en plaine), Mercure (ou petit agreste, en limite nord de son aire de répartition) | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF du camp militaire de Mailly a été identifiée par le Muséum National d'Histoire Naturelle comme susceptible d'être intégrer le réseau Natura 2000. Elle est dans un bon état général de conservation. La tempête du 26/12/99 a fait tomber de nombreux arbres dans certains secteurs de la ZNIEFF.</p> | | | |

III.4.3.3 Département de l'Aube

| | | | |
|--|--|------------------|----------------------|
| Site : Vallée de la Seine de la Chapelle-Saint-Luc à Romilly-sur-Seine | | ZNIEFF II n°9943 | Superficie : 7219 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La vallée du cours inférieur de la Seine depuis la Chapelle-Saint-Luc jusqu'à Romilly-sur-Seine possède des milieux alluviaux encore riches en faune et en flore. Ce site présente une mosaïque de groupements végétaux très intéressants : boisements alluviaux inondables, boisements marécageux, prairies inondables, mégaphorbiaies, magnocariçaies et roselières, groupements aquatiques de la rivière, des noues et des bras morts, plans d'eau et leur végétation d'exondation. Les cultures, les peupleraies et dans une moindre mesure les prairies pâturées ou fauchées sont également très représentées sur le territoire de la ZNIEFF.</p> <p>Les forêts sont encore assez bien représentées, mais régressent de plus en plus au profit des peupleraies monospécifiques.</p> <p>De grosses sources latérales alimentées par la nappe phréatique de la craie sont à l'origine d'inondations hivernales parfois très tardives, créant de vastes "mares" et "étangs" temporaires jusqu'à la fin du printemps.</p> <p>Une des richesses de la ZNIEFF est due à la présence de petits crustacés rarissimes liés aux mares temporaires de la vallée mais surtout des vallons latéraux. L'inventaire (effectué par N. Rabet et J. F. Cart) a permis de recenser notamment <i>Chirocephalus spinicaudatus</i>, endémique du Bassin Parisien, considéré comme éteint et redécouvert ici en 1999 (source de la "Croix Gironde"), <i>Diaptomus rostripes</i> (trois localisations en France en 1999), <i>Lynceus brachyurus</i> (qui n'avait jamais été trouvé en France jusqu'ici), <i>Hemidiaptomus amblyodon</i> (huit localisations en France en 1999).</p> | | | |
| Mammifères | 17 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Musaraigne aquatique | | |
| Oiseaux | 52 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Petit Gravelot, Hirondelle de rivage | | |
| Reptiles | 1 espèce répertoriée | | |
| Amphibiens | 7 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Triton crêté, Pélodyte ponctué | | |
| Insectes | 39 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Grande Aeschne, Sympétrum méridional | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF, seule zone "verte" dans un secteur totalement dévolu à l'agriculture, est encore en assez bon état : elle est néanmoins de plus en plus dégradée par la mise en culture des prairies, par les plantations de peupliers et très menacée par la recolonisation forestière des marais et des prés abandonnés.</p> | | | |

III.5. La Champagne humide

III.5.1. L'occupation du sol et le paysage



La champagne humide (carte n°9) est le siège d'une agriculture mixte, de type polyculture élevage. La grande culture (40 % de l'occupation des sols), issue des opérations de remembrement, caractérise ce paysage. Les fonds de vallées et les secteurs plats d'épandage des rivières ont conservé des prairies destinées à l'élevage et des zones boisées.

Sept massifs forestiers ponctuent ce paysage : les massifs du Val, du Der, de Soulaines, d'Orient, de Croigny, de Belval et de Trois-Fontaines.

C'est aussi le pays des grands lacs (Der, Orient, Temple) et des étangs (Arrigny, Outine, La Horre). Ceux-ci occupent plus de 2 % de la surface de cette région. Située sur les grands axes migratoires reliant l'Europe du nord aux contrées méridionales, la Champagne humide constitue une région privilégiée pour les oiseaux d'eau.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

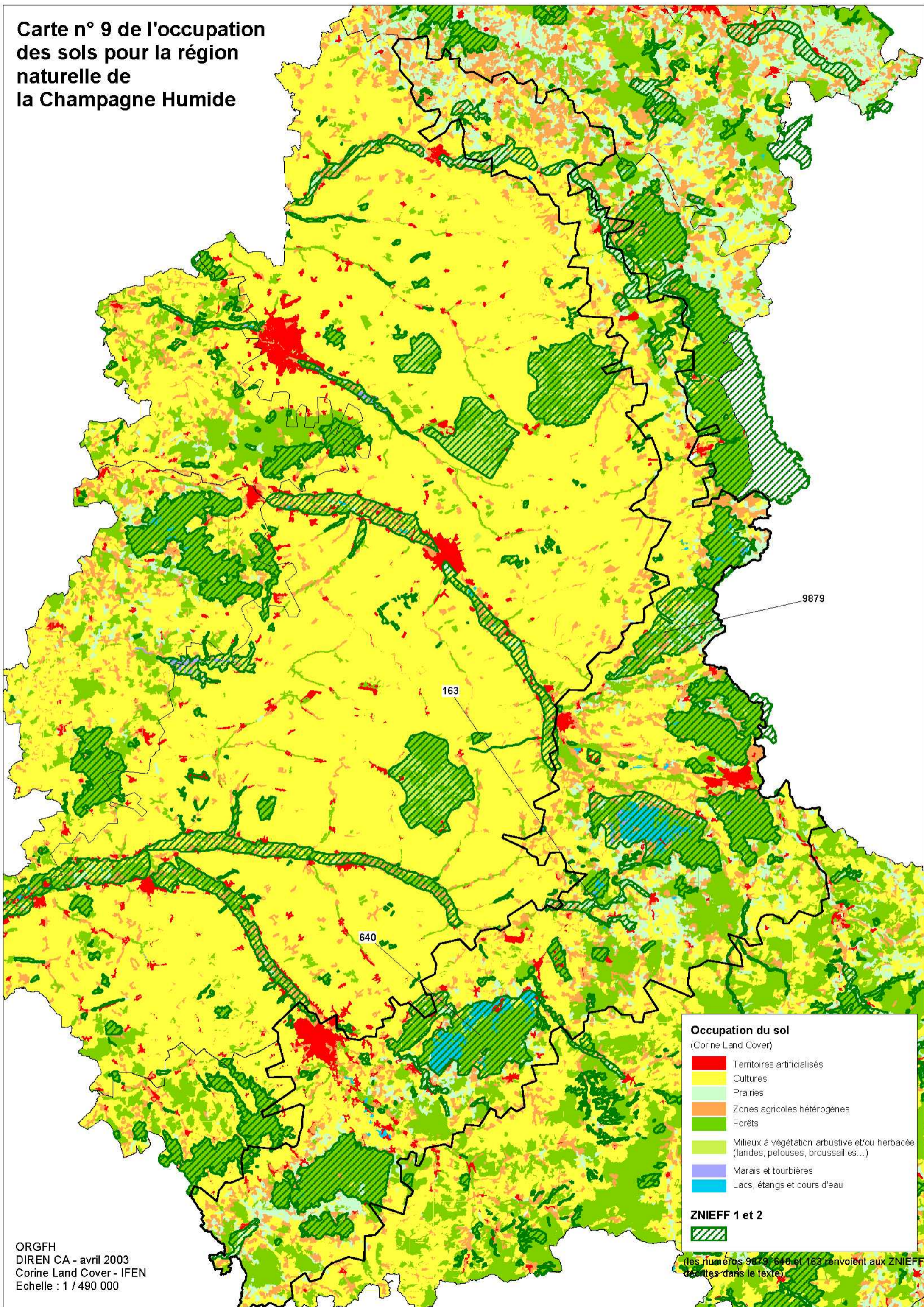
- *renforcer le réseau de haies vives afin d'assurer une continuité entre les zones de grandes cultures et les zones d'élevage ;*
- *maintenir des espaces ouverts dans la limite forestière ;*
- *favoriser l'élevage extensif dans les vallées pour éviter leur fermeture ;*
- *poursuivre l'exploitation agricole des prairies humides du Perthois afin d'éviter la plantation de peupleraies.*

III.5.2. Spécificités écologiques et faunistiques

La Champagne humide est une région naturelle d'une exceptionnelle richesse écologique reconnue par la plus grande zone humide « Ramsar » de France.

Elle constitue un des hauts lieux de nidification, d'alimentation et de stationnement pour de nombreux oiseaux reliant l'Europe du nord aux contrées méridionales lors de leur migration. Il s'agit d'un couloir majeur de migration pour l'avifaune et plus particulièrement les oiseaux d'eau qui fréquentent les grands lacs mais aussi les grandes vallées inondées. Près de 270 espèces nicheuses, hivernantes ou migratrices, telle l'emblématique Grue cendrée, y ont été recensées, dont beaucoup ne sont qu'occasionnelles.

Carte n° 9 de l'occupation des sols pour la région naturelle de la Champagne Humide



Occupation du sol
(Corine Land Cover)

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
- Marais et tourbières
- Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2

- (les numéros 9879, 640 et 163 renvoient aux ZNIEFF décrites dans le texte)

✧ Les grands lacs, les gravières et les étangs

Trois entités de la région Champagne-Ardenne sont d'importance nationale, voire internationale, pour les oiseaux d'eau. Il s'agit :

- du réservoir du Der-Chantecoq,
- des lacs et réservoirs Auboïs,
- des étangs d'Argonne,

Y nichent de nombreuses espèces aquatiques typiques : Héron pourpré, Blongios nain, Canard chipeau, Fuligule morillon, Locustelle luscinioidé...

Ces lacs ont une importance particulière pour les hivernants tant au niveau des effectifs très importants de Canard colvert, de Sarcelle d'hiver, de Fuligule milouin, de Canard siffleur mais aussi d'Oie cendrée que par la présence d'espèces plus rares telles que le Cygne de Bewick, le Cygne chanteur, l'Oie des moissons, l'Oie rieuse, le Harle piette, le Harle bièvre et le Pygargue à queue blanche.

Ils accueillent aussi certaines espèces essentiellement migratrices mais aussi hivernantes, notamment la Grande Aigrette et la Grue cendrée.

Ces trois entités représentent 80% de l'effectif dénombré dans la Région Champagne-Ardenne. A cette échelle, les effectifs globaux sont en augmentation entre les périodes 1987/93 et 1993/99.

Concernant les tendances d'évolution notons que :

- l'Oie cendrée et le Cygne chanteur sont en nette progression,
- les Cygnes tuberculé et de Bewick, les Canards colvert, Souchet et chipeau, la Sarcelle d'hivers, les Harles bièvre et piette sont en légère augmentation ;
- l'Oie rieuse est stable ;
- l'Oie des moissons est en nette régression ;
- pour toutes les autres espèces, les effectifs sont fluctuants.

Les problématiques qui se posent sur ces plans d'eau sont diverses, mais retenons la régression des roselières, les dérangements en période de nidification, l'aménagement des berges des étangs, la surcharge des étangs en poisson (cela réduit les populations d'insectes au détriment des espèces insectivores)... Les espèces migratrices ou hivernantes sont plutôt confrontées à la diminution des surfaces en herbe au profit du maïs mais occasionnent a contrario des problèmes de dégâts aux cultures ou à la pisciculture.

Ces plans d'eau sont aussi favorables à d'autres espèces et notamment aux Batraciens. Les forêts humides à proximité des grands lacs hébergent quelques très grosses populations qui sont toutefois menacées par les infrastructures routières. Notons que la plus importante population champardennaise de Crapaud calamite se trouve dans le Perthois.

Notons que cette région naturelle compte aussi 45 espèces d'Odonates et que certaines espèces de Trichoptères fréquentent spécifiquement les étangs riches en potamots et nénuphars.

✧ La Champagne humide compte de beaux **massifs forestiers** feuillus présentant une grande variété de types de peuplement (hêtraie, chênaie à aspérule, Aulnaie à sphaigne...). Comme ailleurs, les forêts alluviales sont probablement les plus vulnérables parce que localisées et menacées par les pratiques agricoles et sylvicoles. Ces forêts alluviales abritent, notamment dans le département de l'Aube, quelques belles stations de Rainette arboricole.

Citons aussi l'importance patrimoniale des chênaies âgées de forêt d'Orient hébergeant le Pic mar et le Pic cendré. L'un comme l'autre souffrent de l'uniformisation des traitements sylvicoles et de l'intensification de la gestion qui laissent peu de place aux boisements âgés.

✧ Les écosystèmes les plus menacés en Champagne humide sont les **marécages à grand carex, les landes à bruyères mésophiles, les prairies et pelouses acidiphiles, les prairies des dépressions argilo-marneuses, les forêts alluviales, les étangs mésotrophes, les prairies alluviales acidophiles à neutrophiles.**

✧ **Sur le plan cynégétique** : Le Chevreuil et le Sanglier sont présents sur l'ensemble de la région. Le Cerf est présent de manière localisée. Le drainage des prairies au profit du maïs entraîne une diminution des zones de nidification pour certaines espèces (Vanneau...).

III.5.3. Quelques milieux naturels remarquables

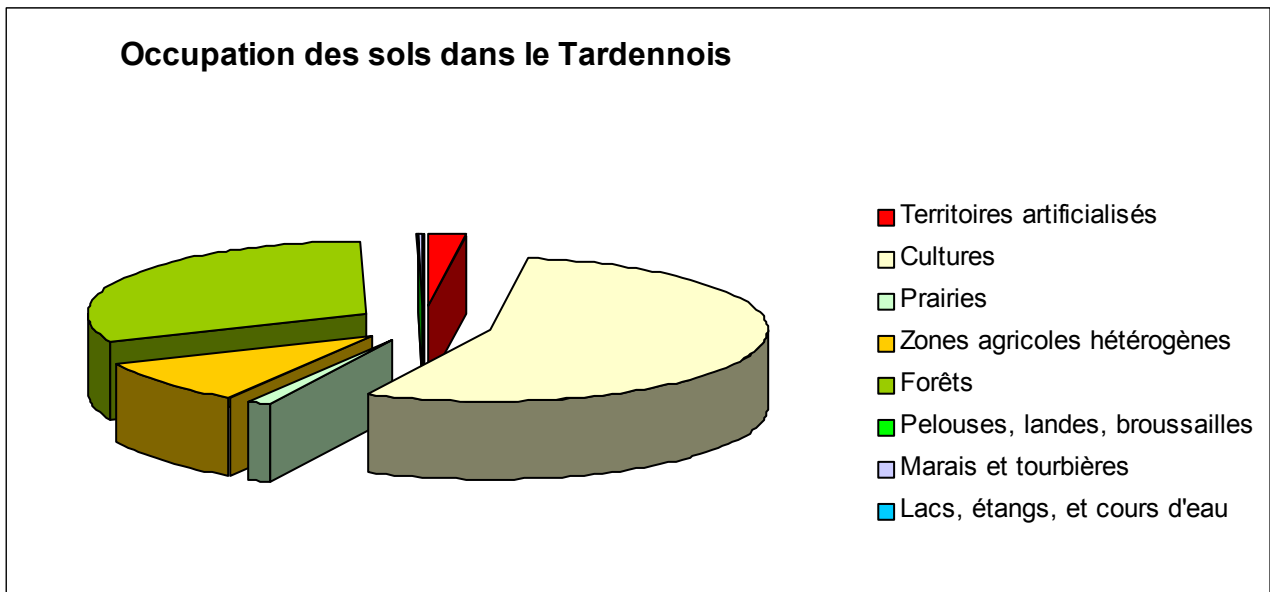
| | | | |
|--|---|------------------|------------------------|
| Site : Bois, étangs et prairies du nord Perthois | | ZNIEFF II n°9879 | Superficie : 10 190 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La ZNIEFF dite des bois, étangs et prairies du Nord Perthois occupe une vaste dépression située au pied de la Côte crayeuse champenoise, entre Changy, Possesse, Heiltz-l'Evêque et Nettancourt. Cette zone renferme des bois typiques de la Champagne humide, des prairies de fauche ou pâturées, des cultures, quelques étangs et leur végétation riveraine.</p> <p>Les forêts sont variées et bien caractéristiques de cette région de Champagne : le type le plus répandu est la chênaie pédonculée-charmaie. Au niveau des vallons se différencie une chênaie pédonculée-frênaie-ormaie plus humide. Dans les secteurs les plus engorgés apparaît l'aulnaie-frênaie à orme lisse et cassis.</p> <p>De nombreux étangs se rencontrent sur ce territoire (étangs de la Carpière, de Furgo, de Marengé, des Noues, de Censeau, de la Couverte, etc.). Les roselières sont sur certains étangs bien développées et jouent pleinement leur rôle d'abri pour l'avifaune.</p> <p>Les prairies couvrent plus du quart de la ZNIEFF.</p> | | | |
| Mammifères | 9 espèces remarquables répertoriées : Barbastelle commune, Putois, Musaraigne aquatique... | | |
| Oiseaux | 9 espèces remarquables répertoriées : Fuligule milouin et Canard Chipeau (derniers sites de reproduction régulière de ces deux espèces dans cette région de Champagne), Rousserole turdoïde, Phragmite des joncs, Rousserolle verderolle, Faucon hobereau (nicheur très rare), Pic mar... | | |
| | La ZNIEFF est une zone de passage et constitue une halte migratoire pour de nombreux oiseaux | | |
| Reptiles | 1 espèce remarquable répertoriée : Lézard des souches | | |
| Amphibiens | 4 espèces remarquables répertoriées : Rainette arboricole, Triton crêté, Triton alpestre, Salamandre tachetée | | |
| Insectes | 5 espèces remarquables répertoriées : Grande aeshne, Aeshne printanière, Aeshne isocèle, Gomphe vulgaire, Cordulie à deux taches | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La zone est dans un état général satisfaisant, mais elle est menacée par l'extension des cultures aux dépens des prairies, le drainage et l'intensification des prairies humides, l'assèchement ou le creusement de certains étangs (pour la pêche ou la chasse), les plantations et la gestion forestière.</p> | | | |

| Site : Forêt et lacs d'Orient | ZNIEFF II n°640 | Superficie : 14 960 ha |
|--|---|------------------------|
| <p>Description du site : La forêt et le lac d'Orient constituent l'un des sites majeurs du département de l'Aube. Il est composé par le massif forestier d'Orient, les trois réservoirs (Seine et Aube) et une série d'étangs situés au sud-est et au nord-est de la zone.</p> <p>La forêt est un des plus grands massifs du département : elle est constituée par la chênaie-charmaie, la chênaie-hêtraie acidophile, l'aulnaie-frênaie et l'aulnaie (sur les sols engorgés). Le massif est riche en secteurs humides (mares à sphaignes et petits ruisseaux) et montre des lisières forestières très intéressantes. Plus d'une centaine de mares forestières égrainent ce territoire : la plupart sont d'origine anthropique (extraction des limons, points d'eau pour le bétail) et se sont boisées suite à leur abandon.</p> <p>Les milieux aquatiques sont représentés par les étangs et les lacs-réservoirs. Ils se présentent comme des plans d'eau à niveau variable pour les lacs, plus constants pour les étangs. Ces conditions particulières favorisent une végétation spéciale dont l'agencement est essentiellement déterminé par le gradient d'humidité du substrat : radeaux à potamots et à nénuphars, tapis submergés de Characées, végétation flottante à utriculaires et à lentilles, roselières...</p> <p>La configuration des lacs, largement ouverts sur la plaine, leur situation géographique, au cœur d'un couloir migratoire important et la proximité de la forêt, rendent la ZNIEFF très attractive pour les oiseaux. La végétation suffisamment dense et la relative tranquillité de certaines anses offrent un milieu très favorable à la reproduction des oiseaux ; les grandes vasières découvertes à l'automne sont des zones privilégiées pour la recherche de nourriture et le repos.</p> | | |
| Mammifères | <p>47 espèces répertoriées dont 9 remarquables : Loutre, Musaraigne aquatique, Chat sauvage, Putois, Noctule de Leisler, Vespertilion de Bechstein...</p> <p>Le Cerf élaphe, le Chevreuil et le Sanglier sont bien répandus dans la forêt</p> | |
| Oiseaux | <p>174 espèces répertoriées dont 18 remarquables : Sterne pierregarin, Petit Gravelot, Rousserole turdoïde, Phragmite des joncs, Pie-grièche écorcheur, Pic cendré, Pic noir, Locustelle luscinoïde, Autour des palombes...</p> | |
| Reptiles | <p>7 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Couleuvre vipérine, Lézard agile, Lézard des murailles, Coronelle lisse</p> | |
| Amphibiens | <p>12 espèces répertoriées dont 5 remarquables : Rainette arboricole, Triton à crêtes, Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée, Pélodyte ponctué</p> | |
| Insectes | <p>111 espèces répertoriées dont 16 remarquables : Capricorne ponctué (unique localisation française de l'espèce), Notodonte bicolore, Sphinx de l'épilobe...</p> | |
| <p>Menaces et mesures de conservation : La ZNIEFF de la forêt et des lacs d'Orient s'inscrit dans un contexte patrimonial important : elle est en ZPS (Zone de Protection Spéciale) sur 2500 hectares depuis 1986, fait partie de la ZICO CA 02 (lacs de la Forêt d'Orient) et de la zone Ramsar des Etangs de Champagne humide) depuis 1991. Une réserve naturelle a été créée en 2002 (une grande partie du lac du Temple, la réserve ornithologique du lac d'Orient, et la presqu'île de Charlieu). Une partie du site a également été proposée pour Natura 2000 au titre de la directive habitats (??? ha) et une extension sensible (??? ha) de la ZPS est en cours. Elle est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.</p> | | |

| | | | |
|---|---|-----------------|----------------------|
| Site : Prairies du bassin de la Voire | | ZNIEFF II n°163 | Superficie : 2767 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La ZNIEFF du Bassin de la Voire regroupe les rivières de la Voire, de l'Héronne, de la Droye et de la Laines, de leurs affluents (la Noue, le Ceffondet, canal de Bange, Fossé Rouge) et de très nombreux rus temporaires et fossés. Elle représente un vaste ensemble bien conservé avec notamment des milieux aquatiques, des biotopes prairiaux inondables et des petits bois alluviaux très riches en faune et en flore.</p> <p>La gamme des groupements prairiaux est très étendue en fonction de la nature du sol, de l'inondation ou du traitement (autrefois fauchés, ils sont aujourd'hui de plus en plus pâturés).</p> <p>Le Bassin de la Voire doit sa valeur faunistique en grande partie aux inondations qui la recouvrent périodiquement, attirant en hiver et au début du printemps de multiples oiseaux, venus notamment du Der et du proche étang de la Horre.</p> | | | |
| Mammifères | 28 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Putois | | |
| Oiseaux | 97 espèces répertoriées dont 11 remarquables : Râle des genêts, Tarier des prés, Pie-grièche à tête rousse, Rousserolle verderolle, Phragmite des joncs, Courlis cendré, Locustelle tachetée... | | |
| Reptiles | 1 espèce répertoriée | | |
| Amphibiens | 4 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Rainette arboricole | | |
| Insectes | 14 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Cuivré des marais, Gomphe vulgaire | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Actuellement plus de 100 hectares font l'objet d'une convention et sont en partie gérés dans le cadre des OGAF-Environnement (données de 1999) repris depuis par les OLA-Environnement, une autre zone est louée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, avec maintien dans les deux cas d'activités agricoles traditionnelles. La ZNIEFF est à l'intérieur du périmètre de la zone Ramsar des Etangs de Champagne humide et fait partie de la ZICO CA 05 (réservoir du Der Chantecoq et étangs latéraux).</p> <p>Le site est en bon état mais est très menacé par l'avancée de la culture du maïs (pour les prairies) et la populiculture (pour les prairies et boisements alluviaux). Une partie de la zone a été proposée pour intégrer le réseau Natura 2000 au titre des 2 directives.</p> | | | |

III.6. Le Tardenois

III.6.1. L'occupation du sol et le paysage



Le Tardenois (carte n°10) est situé aux marges occidentales de la plaine champenoise et au nord de la Vesle. Un relief complexe, composé de lambeaux de plateaux, de collines et de vallons encaissés, annonce la diversité des milieux qu'il est possible de rencontrer dans ce pays. Cultivé sur plus de 65 % de sa surface, le Tardenois possède encore des secteurs boisés importants renfermant des pelouses et des marais d'une richesse exceptionnelle.

Dans le sud-est du Tardenois, la Montagne de Reims du haut de son promontoire domine les vastes plaines de Champagne. Elle présente différents visages. Les coteaux sont plantés de vignes sur la quasi-totalité de son pourtour, excepté à l'ouest où le paysage devient cultures et pâturages. Le plateau, presque uniformément plat, est recouvert de forêts (20 000 hectares au total).

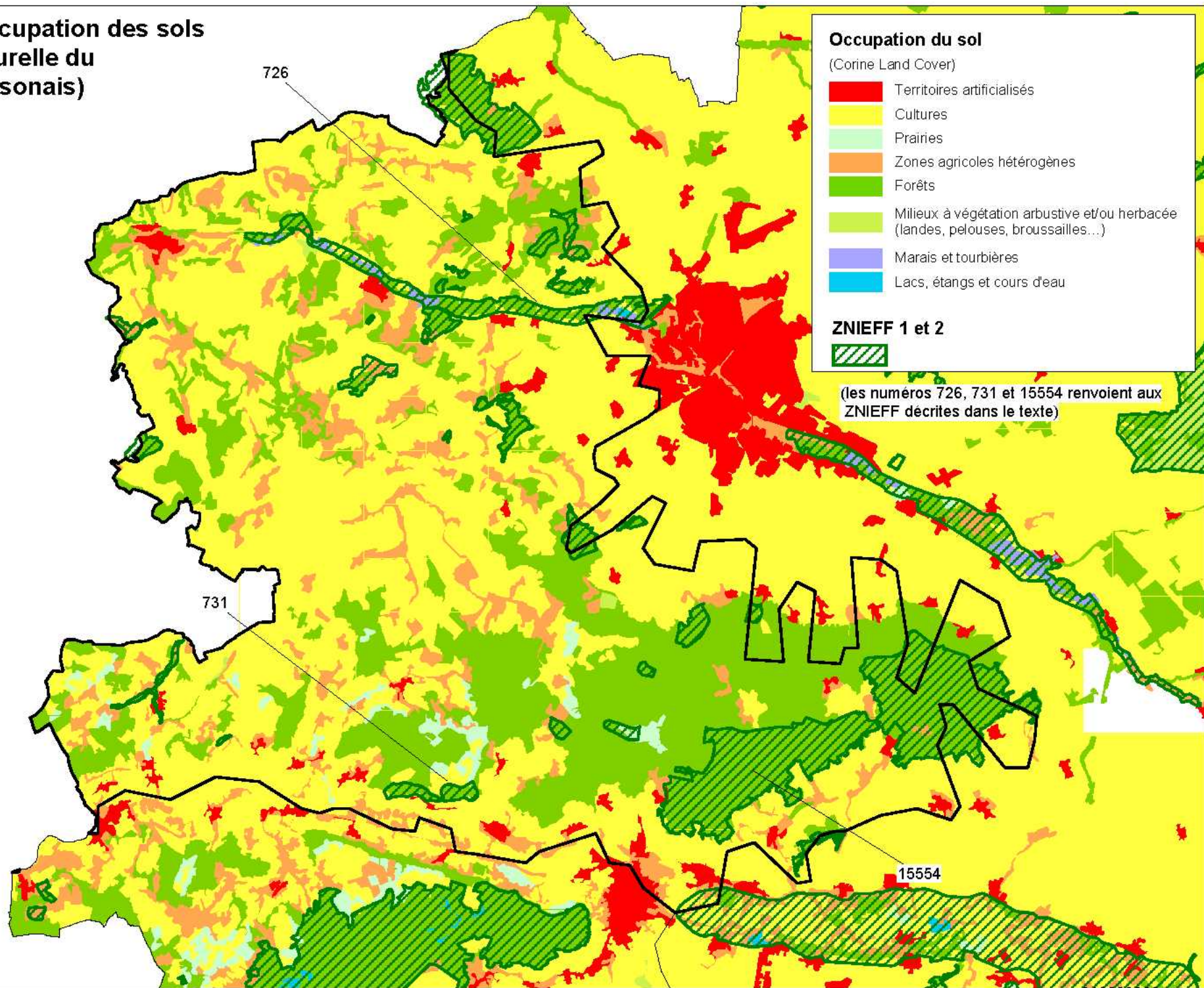
Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *Maintenir la répartition actuelle des couvertures végétales, notamment la présence des forêts sur les sommets des coteaux dans le Tardenois ;*
- *Maintenir et protéger la présence des ripisylves le long des cours d'eau dans le Tardenois ;*
- *maintenir l'ouverture des clairières en Montagne de Reims ;*
- *éviter les coupes forestières à blanc sur les secteurs des coteaux et sur les franges de la cuesta de la Montagne de Reims.*

III.6.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ Les **Pâtis** correspondent à d'anciens parcours à moutons et bovins, aujourd'hui occupés par des landes relictuelles (**landes à bruyères mésophiles**) et des mares peu profondes. L'exploitation des argiles, destinées à la fabrication de meulières, est à l'origine des mares. Ces habitats sont plus particulièrement propices aux batraciens et aux odonates. Ces landes, menacées par la reforestation naturelle ou la plantation de résineux, sont en très forte régression depuis un siècle. Cet écosystème est très localisé et très peu représenté dans la région puisqu'il existe moins de trente sites sur l'ensemble de la région Champagne-Ardenne.

Carte n° 10 de l'occupation des sols pour la région naturelle du Tardenois (et Soissonais)



✧ **Les pelouses et prairies** de cette région sont particulièrement diversifiées. Plusieurs types de pelouses sont rares et menacés, notamment : les **prairies et pelouses acidiphiles**, les **pelouses acidiphiles sableuses**, les **pelouses des sables calcicoles calcaires** et enfin les **pelouses calcicoles des terrains calcaires marneux**. Les pelouses sèches sont particulièrement riches en Lézard des souches dans ce secteur. Par ailleurs, ce type d'écosystème présente un intérêt notable pour les Orthoptères et les Lépidoptères. Les menaces qui pèsent sur ces pelouses sont multiples, il s'agit notamment de la reforestation naturelle, du piétinement, de la mise en culture (vigne notamment), des dépôts sauvages...

✧ Certaines **zones humides** sont également particulièrement patrimoniales notamment les **bas-marais alcalins**, les **étangs mésotrophes** et les **étangs oligotrophes**. Les forêts humides de la Montagne de Reims sont à ce titre particulièrement riches et diversifiées en espèces de batraciens. Les mares acidiphiles de la Montagne de Reims pourraient par ailleurs encore abriter l'Agriion hastée (*Coenagrion hastulatum*), espèce de libellule non revue en Champagne-Ardenne depuis plus de 10 ans et en grand danger de disparition. Les bas-marais alcalins sont menacés par le drainage et les plantations de peupliers ; les étangs oligotrophes et mésotrophes par l'apport d'éléments organiques et minéraux extérieurs et par les herbicides.

✧ **Sur le plan cynégétique** : Le Chevreuil est présent avec des bonnes densités sur l'ensemble de la région. Le Lièvre et la Perdrix sont présents sur la région avec une grande disparité de densité selon les secteurs. Le Blaireau dans certaines zones est jugé très abondants.

III.6.3. Quelques milieux naturels remarquables

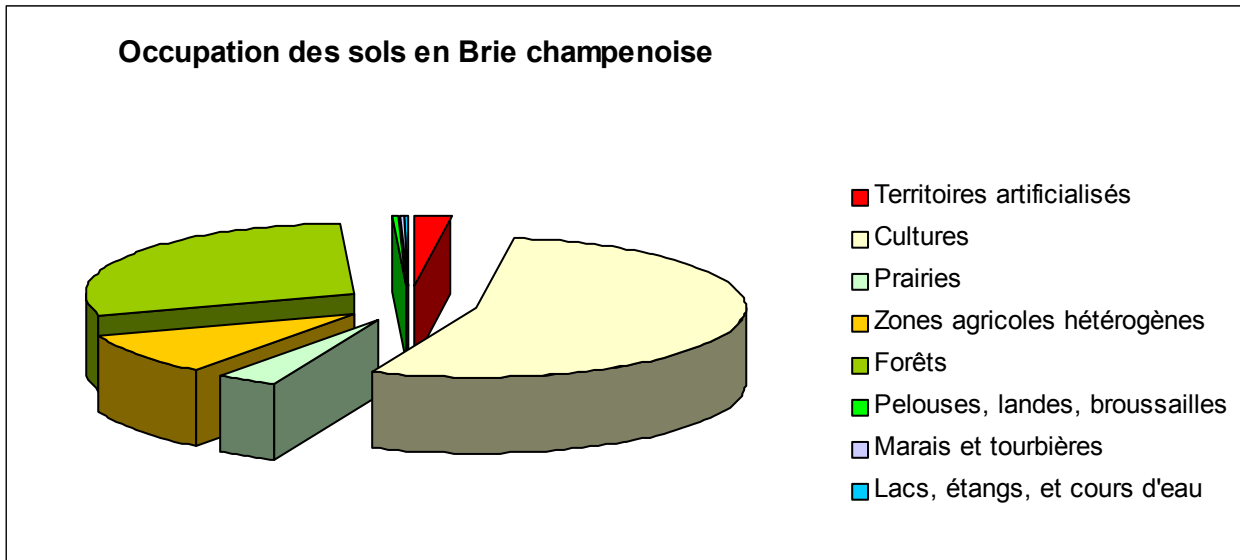
| | | | |
|--|--|-----------------|----------------------|
| Site : Vallée de la Vesle de Livry-Louvercy à Courlandon | | ZNIEFF II n°726 | Superficie : 2682 ha |
| <p><u>Description du site</u> : L'ensemble des boisements, marais et milieux associés de la Vallée de la Vesle constitue une ZNIEFF de type II nommée "Vallée de la Vesle de Livry-Louvercy à Courlandon". Elle couvre 2 682 hectares en aval et en amont de Reims et concerne 26 communes de la vallée. On y rencontre tous les stades dynamiques de la tourbière alcaline (schoenaie-jonçaie - très localisé - cladiaie, magnocariçaies dominées par des laïches qui forment des touradons caractéristiques, roselières, calamagrostaie).</p> <p>Les broussailles disséminées au sein de la tourbière relèvent de la saulaie à saule cendré et à saule pourpre. Les boisements installés sur la tourbière sont de type boulaie sur tourbe. Le réseau hydrographique est constitué par la rivière la Vesle, par la Prosne, ruisseau de petit calibre aux eaux claires peu profondes et riches en calcaire dissout. Les prairies n'occupent plus que de petites surfaces dans la vallée, il s'agit surtout de pâtures à flore banalisée.</p> | | | |
| Mammifères | 29 espèces répertoriées dont 6 remarquables : Oreillard gris, Vespertilion de Natterer, Musaraigne aquatique... | | |
| Oiseaux | 104 espèces répertoriées dont 17 remarquables : Bouscarle de Cetti, Busard des roseaux, Faucon hobereau, Phragmite des joncs,, Cochevis huppé... | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Triton crêté, Crapaud accoucheur, Rainette verte | | |
| Insectes | 67 espèces répertoriées dont 8 remarquables : Cordulégastre annelé, Cuivré des marais... | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : certaines ZNIEFF de type I qui font partie de cette ZNIEFF de type II ont été proposées dans le cadre de la directive Habitats (site n° 39 : marais de la Vesle en amont de Reims). Diverses menaces pèsent sur elle, comme par exemple les pollutions agricoles et urbaines de la rivière, la dynamique naturelle (abandon du pâturage et embroussaillage), le grignotage des marais par la culture (maraîchage en particulier) et par la plantation de peupliers, la création d'étangs, les dépôts de gravats divers, l'assèchement progressif de la nappe de la vallée, etc.</p> | | | |

| | | | |
|--|---|----------------|--------------------|
| Site : Bois et landes des pâtis de Damery à Venteuil | | ZNIEFF I n°731 | Superficie : 97 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Les bois et les landes situés au lieu-dit "les Pâtis" entre Damery et Venteuil constituent un des sites les plus caractéristiques de landes à callune et genêt d'Angleterre de la Montagne de Reims. Elles occupent des surfaces réduites ouvertes au sein des pinèdes à pins sylvestres, en compagnie de petites mares à flore très riche. Outre les pinèdes plantées, on rencontre également la chênaie sessiliflore acidiphile.</p> <p>La végétation non forestière est une mosaïque de landes et de pelouses acidophiles. Les landes sont constituées par des arbustes plus ou moins élevés.</p> <p>Sur les bordures des petites mares et au niveau de certains chemins, on observe un groupement d'exondation constitué par le jonc des marécages (en très forte régression, protégé en Champagne-Ardenne et inscrit sur la liste rouge régionale).</p> | | | |
| Mammifères | 5 espèces répertoriées | | |
| Oiseaux | 30 espèces répertoriées | | |
| Reptiles | 1 espèces répertoriée et remarquable : Lézard des souches | | |
| Amphibiens | 5 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Sonneur à ventre jaune | | |
| Insectes | 12 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Gomphe vulgaire, Leste dryade | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Les promeneurs et les touristes fréquentent assidûment ce site très paysager (présence d'un chemin de grande randonnée, le G.R.14 qui traverse la ZNIEFF de part en part). Il a été proposé dans le cadre de la Directive Habitats (site n°26 : Pâtis de Damery). Si l'on excepte la présence d'un terrain aménagé de moto-cross sur les pentes, le site est dans un bon état général.</p> | | | |

| | | | |
|--|--|--------------------|-----------------------|
| Site : Massif forestier de la Montagne de Reims (versant sud) et étangs | | ZNIEFF II n°15 054 | Superficie : 4 850 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La situation géologique et topographique de ce secteur engendre des biotopes variés et permet l'installation d'une végétation diversifiée : forêts acidiphiles (avec landes relictuelles et marais associés), forêts neutrophiles, bois marécageux, forêts thermophiles. Les étangs situés à la périphérie du massif ont également été pris en compte : ils regroupent des habitats aquatiques et marécageux très intéressants avec une faune associée riche et diversifiée. Le réseau des anciennes carrières souterraines d'Avenay-Val-d'Or constitue un site d'hivernage majeur pour sept espèces rares et vulnérables de Chiroptères. On note également la présence de formations karstiques (dolines, résurgences et ruisseau souterrain) et tufeuses (de très faible extension spatiale). Des plantations de pins, quelques cultures et prairies complètent l'inventaire des milieux présents.</p> | | | |
| Mammifères | 36 espèces répertoriées dont 8 remarquables : Musaraigne aquatique, Vespertilion de Bechstein, Vespertilion à oreilles échancrées, Grand murin | | |
| Oiseaux | 40 espèces répertoriées | | |
| Reptiles | 4 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Lézard des souches | | |
| Amphibiens | 10 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Salamandre, Triton crêté, Sonneur à ventre jaune | | |
| Insectes | 25 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Leucorrhine à gros thorax | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF est dans un bon état général. Une partie du massif forestier a été inscrite au titre de la directive Habitats pour rejoindre le réseau Natura 2000.</p> | | | |

III.7. La Brie Champenoise

III.7.1. L'occupation du sol et le paysage



Principalement implantée sur le versant est de la Côte d'Ile-de-France, la Brie champenoise (carte n°11) englobe les Montagnes d'Épernay et d'Avize. Elle offre un paysage de champs cultivés (54 % de grandes cultures), de vignes, de prairies (3 %), de pâtis, de bosquets d'arbres et de profondes forêts (29 %) émaillées d'étangs et de ruisseaux. Les forêts forment un massif continu constitué essentiellement d'un mélange de futaie et de taillis dominés par le chêne. Les vastes zones forestières sont percées de surfaces agricoles consacrées aux grandes cultures céréalières.

Recommandation faite dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfique pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir les masses boisées qui permettent la structuration du paysage en clairières.*

III.7.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ L'imbrication des milieux au sein de cette région naturelle permet de rencontrer une avifaune diversifiée liées aux milieux aquatiques (dont la Locustelle luscinioïde et la Sarcelle d'été), des espèces de plaine, des espèces de milieux secs et buissonnants et de milieux forestiers (Pic mar).

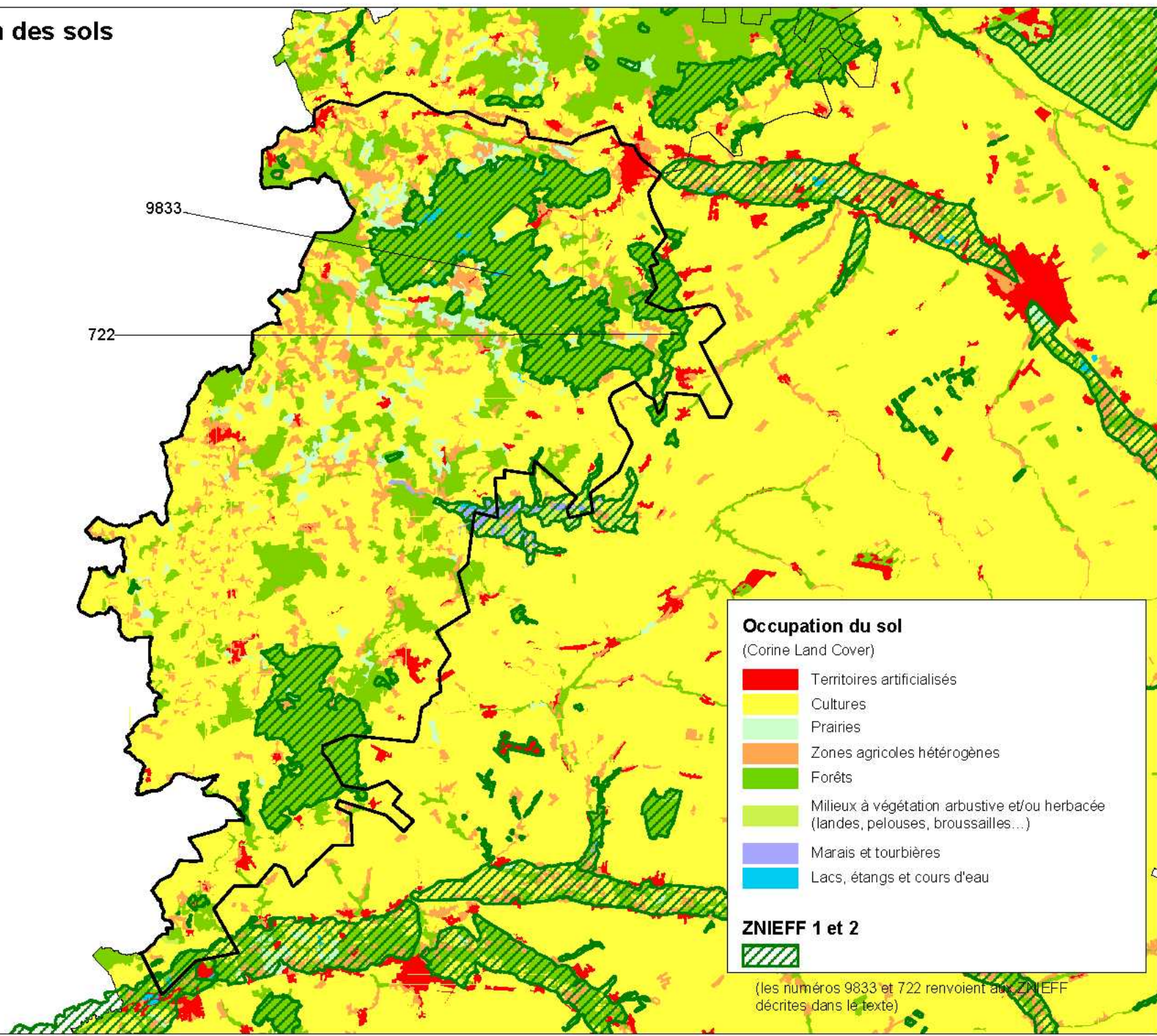
Notons que le Gobemouche noir est potentiellement nicheur dans cette région alors même qu'aucun couple reproducteur n'a été signalé en Champagne-Ardenne depuis une dizaine d'années.

✧ Comme dans le Tardenois, **les landes à bruyères mésophiles**, encore dénommée « **Pâtis** », sont présentes dans ce secteurs. Ils sont plus particulièrement intéressants pour leurs peuplements en batraciens et odonates.

✧ Notons la présence en Montagne d'Épernay d'écosystèmes rares et localisés dans la région tel que les **étangs oligotrophes** ou les **prairies et pelouses acidiphiles**.

✧ **Sur le plan cynégétique** : La concentration des Cerfs dans la Brie est importante. Les populations de Sangliers sont en très forte augmentation occasionnant des dégâts agricoles importants.

Carte n° 11 de l'occupation des sols pour la région naturelle de la Brie Champenoise



Occupation du sol

(Corine Land Cover)

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
- Marais et tourbières
- Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2



(les numéros 9833 et 722 renvoient aux ZNIEFF décrites dans le texte)

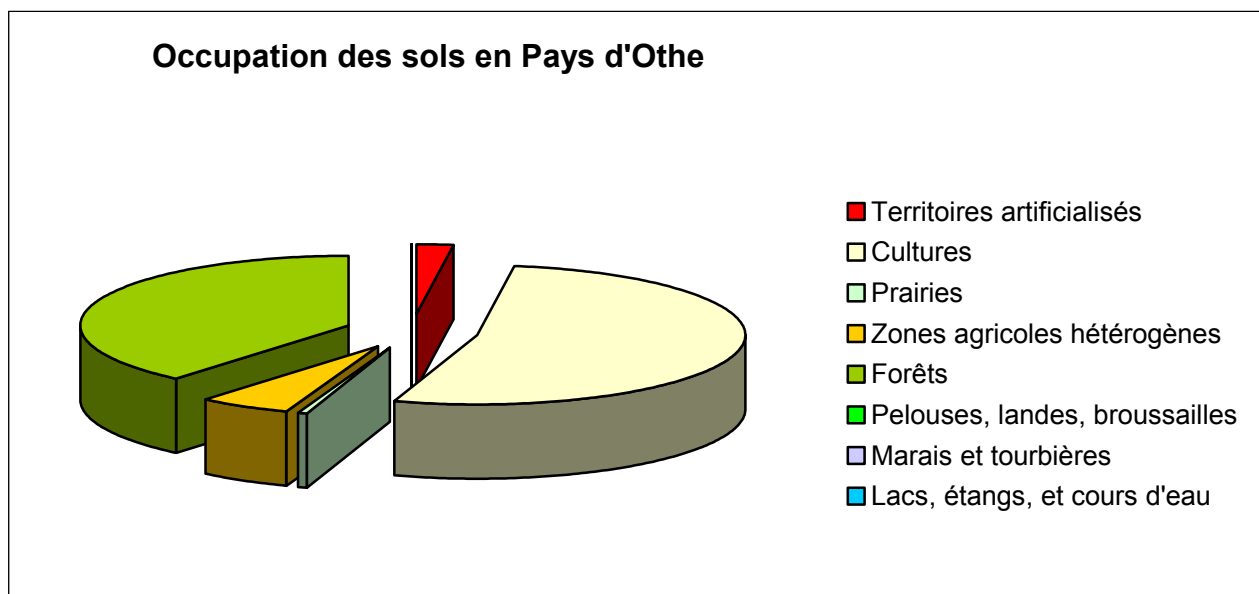
III.7.3. Quelques milieux naturels remarquables

| | | | |
|--|---|------------------|------------------------|
| Site : Massif forestier et étangs associés entre Epernay et Montmort-Lucy | | ZNIEFF II n°9833 | Superficie : 14 310 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Le massif forestier situé à l'ouest et au sud d'Epernay est l'un des plus vastes du département de la Marne regroupant les forêts d'Epernay, de Boursault, d'Enghien, de Brugny, de Vassy, de Charmoille et de Vertus. Etabli sur les couches limoneuses de la Brie champenoise (très épaisses, pouvant dépasser 10 mètres de profondeur dans certains endroits), ce massif est riche en secteurs humides et renferme de nombreux étangs.</p> <p>Les différents groupements forestiers sont très représentatifs de cette région naturelle : chênaie-charmaie, hêtraie-chênaie, érablaie, localement chênaie pédonculée, aulnaie-frênaie rivulaire de fond de vallon et aulnaie marécageuse. De nombreuses sources se rencontrent dans la ZNIEFF. Certaines, très carbonatées, montrent la présence de tufs actifs (Bois de Rilan, Forêt de Vertus, Bois des Roches).</p> | | | |
| Mammifères | 25 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Musaraigne aquatique, Putois | | |
| Oiseaux | 55 espèces répertoriées dont 6 remarquables : Sarcelle d'été, Fuligule milouin, Pigeon colombin, Phragmite des joncs, Milan noir, Rouge-queue à front blanc | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées | | |
| Amphibiens | 11 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Salamandre, Rainette arboricole, Triton crêté, Sonneur à ventre jaune | | |
| Insectes | 2 espèces remarquables répertoriées : Leucorrhine à gros thorax, Lucane cerf-volant | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Une partie de la ZNIEFF a été proposée dans le cadre de la directive Habitats pour intégrer le futur réseau Natura 2000 (site n° 69 : Massif forestier d'Epernay et étangs associés). Le site est dans un bon état général de conservation.</p> | | | |

| | | | |
|---|---|-----------------|-----------------------|
| Site : Forêts, pâtis et autres milieux du rebord de la Montagne d'Épernay | | ZNIEFF II n°722 | Superficie : 1 978 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Ce site se situe entre les villages de Bergères-lès-Vertus et de Cuis, depuis le Bois de Cormont jusqu'à l'extrémité nord de la Montagne d'Avize.</p> <p>La végétation est variée : si la forêt domine largement, on y rencontre aussi des landes, des mares et des étangs, des lisières et des pelouses thermophiles, ainsi que quelques milieux agricoles à flore plus banalisée, des prairies et des champs. Les principaux types forestiers de la Brie champenoise sont représentés en fonction du substrat et de l'exposition des versants : le plus souvent chênaie sessiliflore, chênaie-charmaie, chênaie pubescente des versants bien exposés. On y rencontre aussi des bois mixtes (feuillus et pins) et des taillis secondaires (accrus de recolonisation). Les landes sont des groupements relictuels résultant de l'évolution des pâturages après l'abandon de ces derniers. Sur certains rochers calcaires ou au niveau d'anciennes carrières subsiste une pelouse sèche.</p> <p>Les mares sont les témoins des anciennes exploitations de meulières sur le plateau : peu profondes et plus ou moins temporaires, elles sont pour la plupart très faiblement minéralisées. Les plus caractéristiques sont situées sur les territoires du Mesnil-sur-Oger et d'Oger (avec gestion par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne), ainsi qu'à Avize. Elles portent divers groupements aquatiques et amphibiens.</p> | | | |
| Mammifères | <p>33 espèces répertoriées dont 11 remarquables : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Grand Murin, Vespertilion de Bechstein, Vespertilion à oreilles échanquées, Putois...</p> <p>Le site est très fréquenté par les sangliers et les chevreuils.</p> | | |
| Oiseaux | <p>101 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Pouillot de Bonelli, Alouette lulu, Pipit farlouse</p> | | |
| Reptiles | <p>6 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Lézard vert, Lézard agile, Vipère péliade</p> | | |
| Amphibiens | <p>10 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Salamandre, Triton crêté</p> | | |
| Insectes | <p>101 espèces répertoriées dont 17 remarquables : Leste dryade (une des plus importantes populations de Champagne-Ardenne), Sympétrum méridional (situé ici vers sa limite nord), Sympétrum jaune d'or, Oedipode bleu turquoise, Criquet vagabond, Grillon des bois, Mante religieuse, Argiope frelon.</p> <p>Les insectes spécifiques des milieux acides et des landes océaniques sont nombreux dans ce secteur, notamment divers coléoptères peu fréquents (Haliple confiné, Hygrothe décoré, Laccophile varié, Bidesse à gros points)</p> | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La forêt est en général en bon état, mais la dynamique végétale est importante au niveau des pelouses (embroussaillage), des mares (comblement, envahissement par les saules) et surtout de la lande (embroussaillage). Certains secteurs sont très dégradés par la fréquentation humaine (varappe, escalade, piétinement, circulation des 4X4 et des VTT...).</p> | | | |

III.8. Le Pays d'Othe

III.8.1. L'occupation du sol et le paysage



Le pays d'Othe (carte n°12) est largement dominé par le couvert forestier (40 %) et la culture céréalière (52 %).

La forêt, principalement composée de chêne rouvre, est répartie sur l'ensemble des sommets de collines. Elle se prolonge en large bande à travers les parcelles agricoles. Les vergers de pommiers autrefois très répandus, ont considérablement régressé, mais continuent à caractériser ce secteur.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *Maintenir et protéger les espaces forestiers ;*
- *Renforcer la végétation des cours d'eau ;*
- *Encourager la plantation et l'entretien des vergers.*

III.8.2. Spécificités écologiques et faunistiques

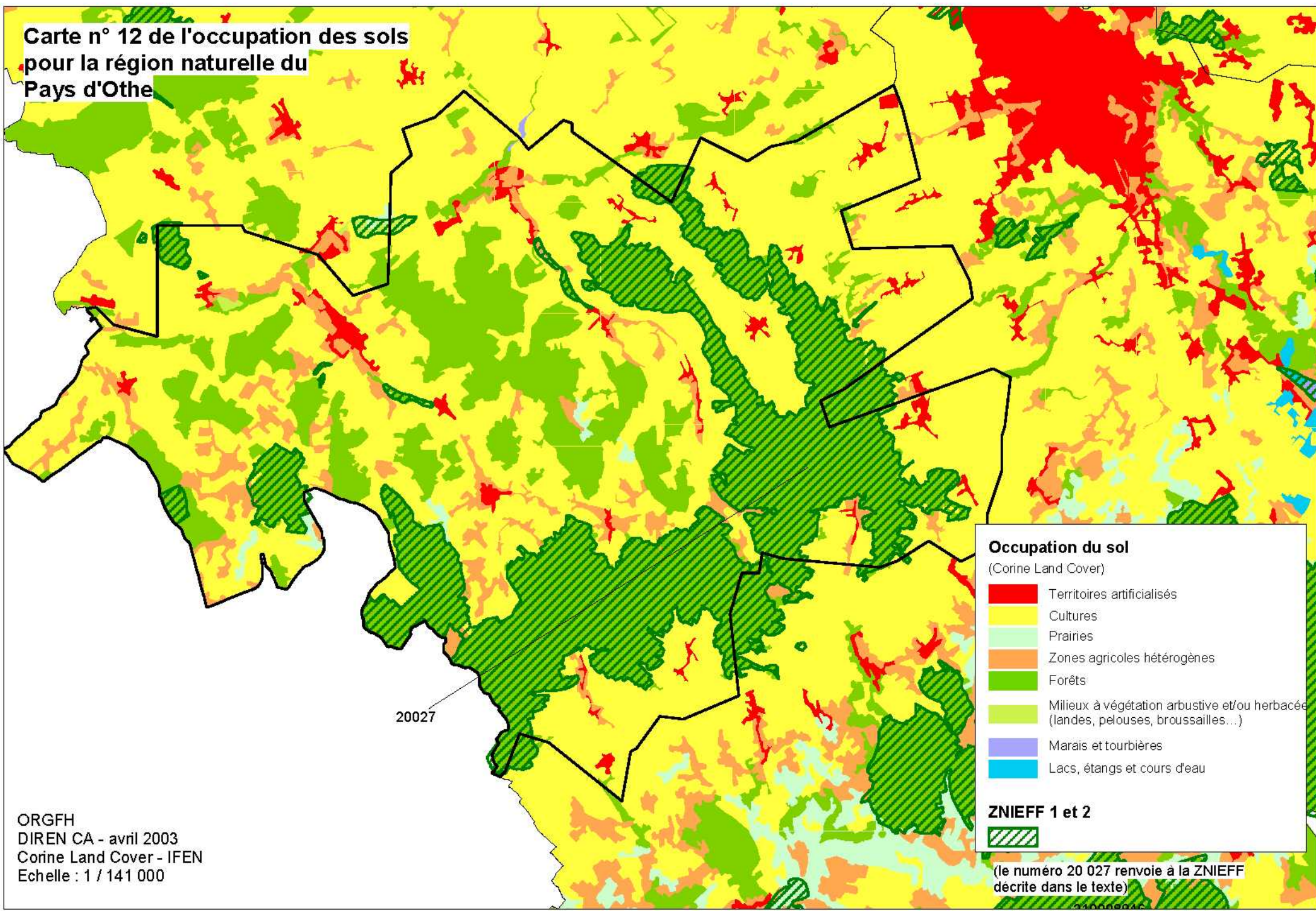
✧ L'avifaune de cette petite région naturelle est essentiellement constituée par des espèces forestières. Certaines d'entre elles sont plus particulièrement rares tel que le Pouillot de Bonelli. La Huppe fasciée y occupe les boisements clairs.

✧ En ce qui concerne les Batraciens cette région abrite quelques belles populations d'Alyte accoucheur.

✧ Les pelouses sèches ou **savarts** sont particulièrement riches en Léopard des souches et accueillent une partie importante de la population champardennaise de Léopard vert et de Vipère aspic.

✧ **Sur le plan cynégétique :** les populations de grands mammifères (Cerf, Chevreuil, Sanglier) sont importantes. La Perdrix grise est présente de manière relictuelle (milieu forestier trop important). Le Lièvre est présent avec des densités variables.

**Carte n° 12 de l'occupation des sols
pour la région naturelle du
Pays d'Othe**



Occupation du sol
(Corine Land Cover)

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
- Marais et tourbières
- Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2

(le numéro 20 027 renvoie à la ZNIEFF décrite dans le texte)

ORGFH
DIREN CA - avril 2003
Corine Land Cover - IFEN
Echelle : 1 / 141 000

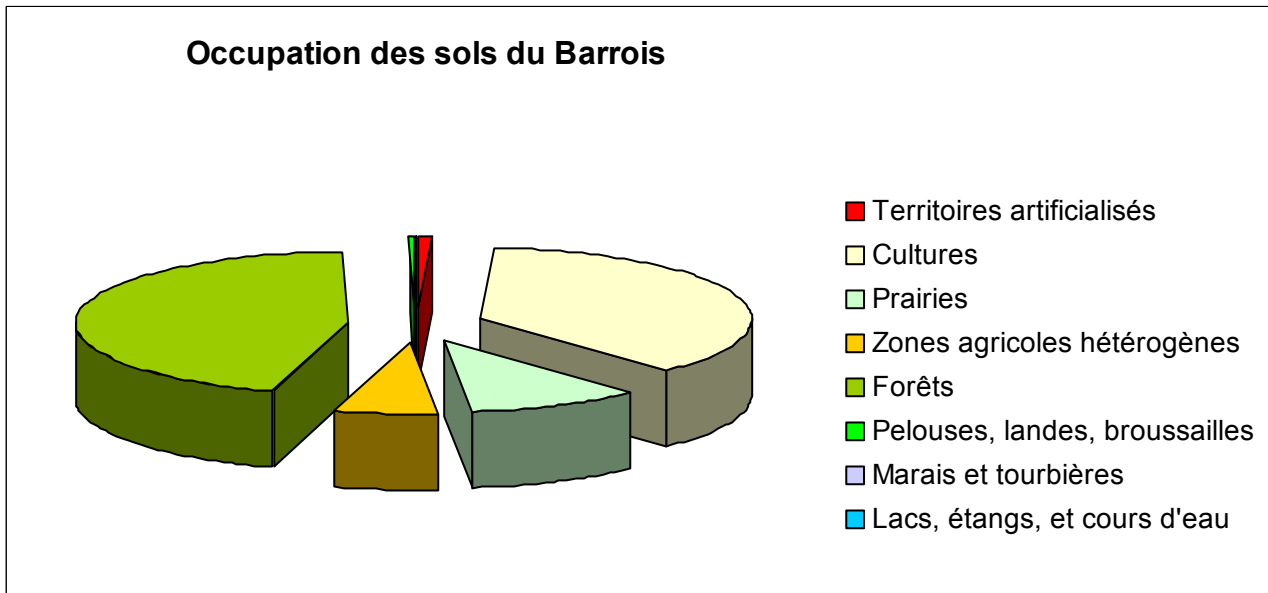
III.8.3. Quelques milieux naturels remarquables

| | | |
|---|--|------------------------|
| Site : Forêt d'Othe | ZNIEFF II n°20 027 | Superficie : 10 860 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La végétation, essentiellement forestière, comprend cinq grands types de boisements : la chênaie-charmaie mésotrophe, la chênaie-charmaie calcicole, la hêtraie-chênaie acidiphile, la hêtraie mésophile et ponctuellement la chênaie pubescente de versant sud. Des boisements secondaires de recolonisation, des végétations de pelouses et de lisières thermophiles, des éboulis de carrières abandonnées d'une part et des mares intraforestières et leurs milieux associés d'autre part, complètent l'intérêt du site.</p> | | |
| Mammifères | 30 espèces répertoriées dont 6 remarquables : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Vespertilion de Bechstein | |
| Oiseaux | 88 espèces répertoriées dont 11 remarquables : Faucon hobereau, Pic mar, Pouillot de Bonelli, Alouette lulu, Bruant zizi, Engoulevent d'Europe, Huppe fasciée... | |
| Reptiles | 6 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Lézard des souches, Lézard vert, Coronelle lisse | |
| Amphibiens | 7 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Salamandre tachetée | |
| Insectes | 57 espèces répertoriées dont 8 remarquables : Cordulégastre annelé, Platycléis à taches blanches, Dectique verrucivore, Ephippigère des vignes, Criquet vagabond, Oedipode turquoise, Nacré de la sanguisorbe... | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF est en bon état malgré une dégradation des milieux herbacés thermophiles (pelouses et lisières) par le dynamisme naturel (essaimage des pins et embroussaillement) : une partie des pelouses de Sommeval (7 ha 47 a 86 ca) est protégée par un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope depuis le 30/10/90 et en partie louée (3 ha 72 a) et gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne.</p> | | |

III.9. Le Barrois

III.9.1. L'occupation du sol et le paysage

Le Barrois (carte n°13) se partage entre forêt (46 %) et grande culture (37 %), toutefois l'occupation du sol est très hétérogène selon les secteurs.



Il peut ainsi se décomposer en quatre entités :

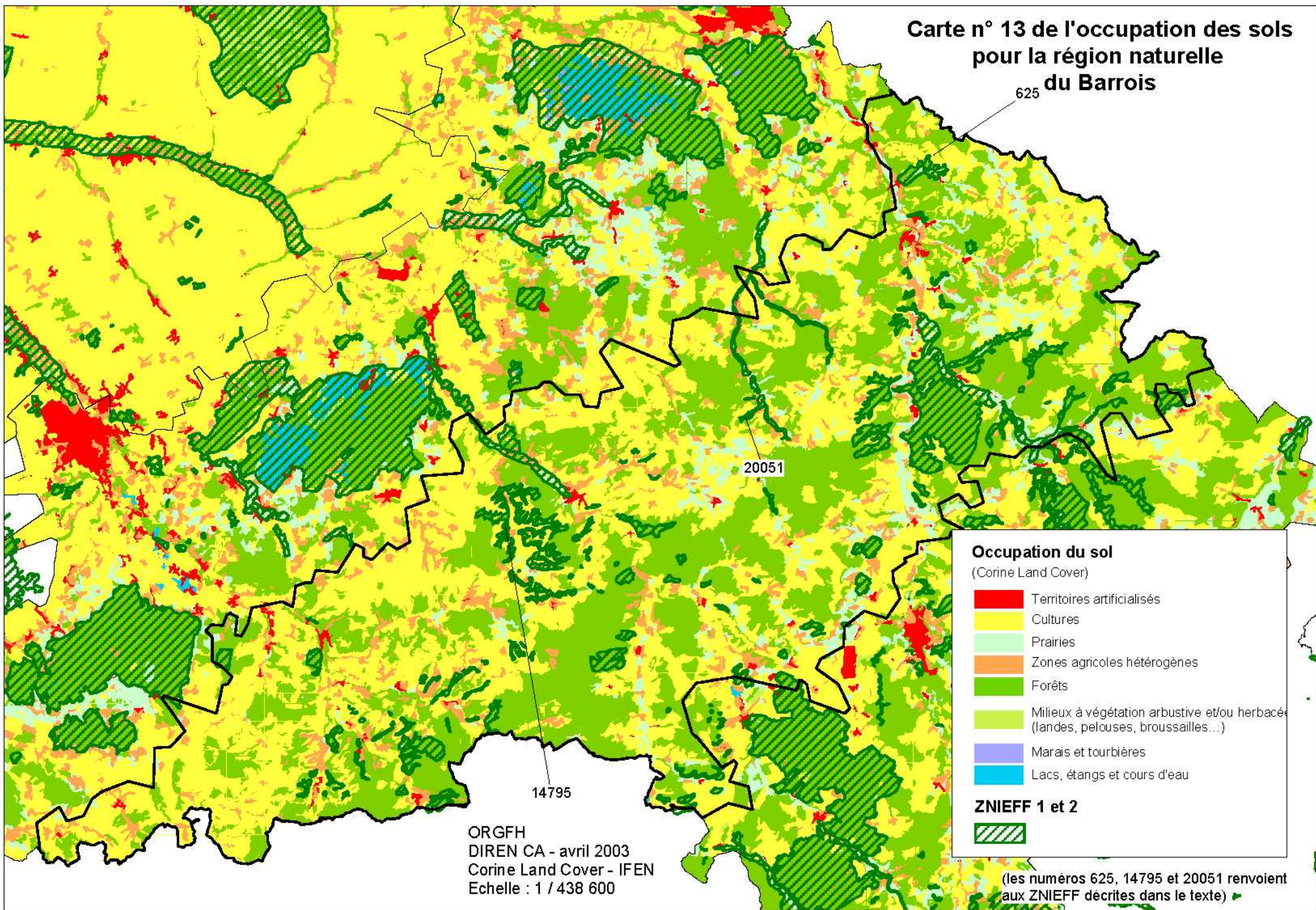
✧ Au nord-ouest, sur les zones à faible pente et sur le secteur plat à l'est de la Marne se trouve le **barrois ouvert**. Cette topographie a permis le développement d'une agriculture intensive où les céréales dominent. On note cependant quelques secteurs d'élevage situés dans les fonds des plaines humides. La forêt n'est que rarement présente à l'intérieur de ces zones agricoles.

✧ Au sud-est, le **Barrois forestier** constitue un vaste plateau situé en partie sur le département de l'Aube. La forêt est présente sur l'ensemble du secteur avec un taux de boisement avoisinant 50%.

✧ Ceinturé par ces deux secteurs, la rivière Marne et ses affluents ont taillé de nombreuses petites vallées aux pentes boisées qui constituent l'entité paysagère de la **Marne Barroise**. La forêt s'étale sur l'ensemble des coteaux. Dans certaines vallées, la déprise agricole a permis à la forêt de s'étendre. Les fonds de vallées plats font l'objet d'une exploitation agricole où l'élevage et les cultures céréalières se partagent l'espace ouvert.

✧ Situé entre ces deux secteurs, le **Barrois viticole** est traversé par de nombreuses rivières qui ont taillé des vallées encaissées et ont créé un paysage de coteaux. Le sommet des coteaux et les versants nord ne se prêtant pas à la viticulture sont généralement occupés par la forêt. On retrouve également quelques petits bois dans les fonds de vallées où l'humidité rend la mise en culture difficile. La grande culture, essentiellement céréalière, occupe les secteurs où le relief s'adoucit. Seules quelques zones plus humides, telles les petites vallées sont utilisées pour l'élevage. Le vignoble est réparti par parcelles de taille homogène sur les coteaux.

Carte n° 13 de l'occupation des sols pour la région naturelle du Barrois



Occupation du sol
(Corine Land Cover)

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieus à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
- Marais et tourbières
- Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2

- (Hatched pattern)

ORGFH
DIREN CA - avril 2003
Corine Land Cover - IFEN
Echelle : 1 / 438 600

(les numéros 625, 14795 et 20051 renvoient aux ZNIEFF décrites dans le texte)

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

pour le Barrois ouvert :

- *Conserver les secteurs boisés qui délimitent régulièrement les grandes zones de cultures.*

pour le Barrois forestier :

- *Encourager l'exploitation agricole (uniquement en pâturage extensif) des vallées les plus étroites et des coteaux les plus pentus pour éviter de fermer le paysage ;*
- *Maintenir et protéger la trame végétale qui ponctue les espaces ouverts ;*
- *Maintenir les espaces forestiers dans la logique des ceintures de clairière.*

Pour la Marne Barroise :

- *Maintenir l'ouverture des zones plates des fonds de vallées et des secteurs de prairie ;*
- *Améliorer la relation avec la vallée et la visibilité de la Marne par un renforcement de sa ripisylve.*

pour le Barrois viticole :

- *Maintenir la répartition des couvertures végétales (forêt-vigne-céréale) du sommet des coteaux jusqu'aux vallées ;*
- *Renforcer les ripisylves des fonds de vallées qui accompagnent les rivières.*

III.9.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ Le Barrois est la seule région où la perdrix rouge se maintient encore à l'état nature.

✧ Les carrières souterraines de Bossancourt et d'Arsonval sont les plus importants sites d'Europe de l'ouest pour l'hibernation du Petit Rhinolophe.

✧ Quelques belles populations d'Alyte accoucheur persistent dans cette région naturelle.

✧ **La forêt**, très bien représentée dans cette région naturelle, accueille une avifaune riche avec notamment le rare Pic cendré qui occupe préférentiellement les secteurs forestiers assez âgés. Plusieurs types d'écosystèmes forestiers menacés se maintiennent comme les **forêts thermophiles subméditerranéennes** ou les **forêts submontagnardes des combes**.

✧ **Les pelouses calcicoles des terrains calcaires et marneux** du Barrois sont très favorables aux reptiles et accueillent notamment les principales populations champardennaises (avec le pays d'Othe) de Lézard vert et de Vipère aspic. Par ailleurs, ces écosystèmes sont très favorables aux orthoptères et aux lépidoptères. Toutefois, la reforestation naturelle conduit à leur disparition et 80 % de la superficie de ces écosystèmes ont disparu en Haute-Marne en l'espace d'un siècle.

✧ Des habitats **d'éboulis calcaires ensoleillés**, très rares dans la région, constituent un habitat favorable à la couleuvre verte et jaune. Toutefois, ceux-ci sont menacés par l'embroussaillage.

✧ Les **prairies alluviales basiphiles** et les **ruisseaux submontagnards des vallons étroits** constituent deux autres habitats rares et en forte régression dans cette région naturelle.

✧ **Sur le plan cynégétique** : Une population naturelle de Perdrix rouge existe sur quelques zones localisées. Lièvre et Perdrix sont présents en faibles densités. Les grands mammifères sont présents sur l'ensemble de la région dans des proportions assez équilibrées.

III.9.3. Quelques milieux naturels remarquables

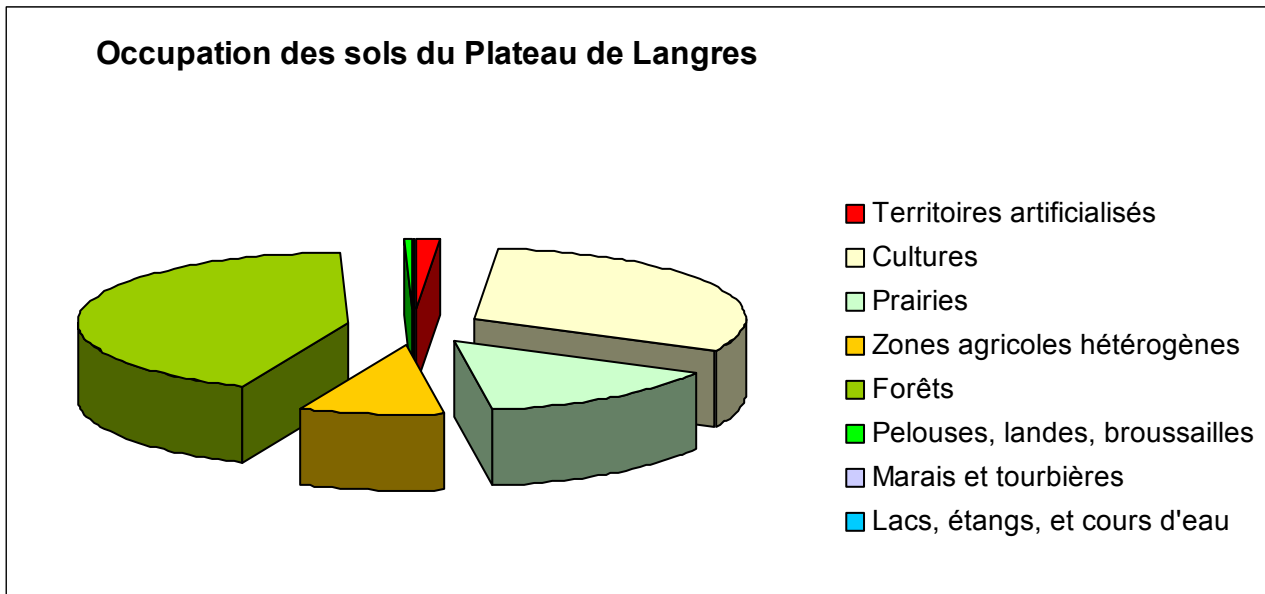
| | | | |
|---|---|-------------------|----------------------|
| Site : Bois et pelouses des coteaux du Landion et de Champignol | | ZNIEFF II n°14795 | Superficie : 1722 ha |
| <p><u>Description du site</u> : La ZNIEFF des coteaux calcaires et marneux du Landion et de Champignol englobe la plupart des versants donnant sur la vallée du Landion et de ses affluents (de Bligny jusqu'à Spoy, en passant par Meurville et Couvignon), ainsi que les hauts des coteaux situés au nord de Champignol-lez-Mondeville. La végétation est constituée de boisements feuillus proches de la chênaie pubescente, de pelouses calcaires, de broussailles à genévriers et cerisiers de Sainte-Lucie sur les meurgers d'épierrement des vignes, de pinèdes plus ou moins claires avec des groupements de lisières ou de clairières thermophiles. Des vignes et quelques champs s'intercalent au sein de cette vaste ZNIEFF allongée au dessus des vignobles et au dessous du plateau cultivé ou boisé selon les secteurs.</p> | | | |
| Mammifères | Non inventoriés | | |
| Oiseaux | 54 espèces répertoriées dont 6 remarquables : Alouette lulu, Pouillot de Bonelli, Engoulevent d'Europe, Pigeon colombin, Pie-grièche écorcheur, Faucon hobereau | | |
| Reptiles | 4 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Lézard vert et Coronelle lisse | | |
| Amphibiens | Non inventoriés | | |
| Insectes | Non inventoriés | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Le site fait partie de la Z.I.C.O. 06 "Barrois et Forêt de Clairvaux" de la directive Oiseaux. L'état actuel de la ZNIEFF est correct.</p> | | | |

| | | | |
|--|---|-------------------|------------------------|
| Site : Forêt de Clairvaux et de Dhuis | | ZNIEFF II n°20071 | Superficie : 14 670 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Laemassif forestier de Clairvaux et des Dhuits est située dans la région naturelle du Barsuraubois. Sa situation géologique et topographique y détermine des biotopes variés et a permis l'installation d'une végétation forestière diversifiée : chênaie-charmaie calcicole, forêt neutrophile (hêtraies à dentaire et à mélisque), forêts thermophiles (hêtraie sèche et chênaie pubescente), chênaie pédonculée-frênaie de fond de vallon et plus localement aulnaie-frênaie. Des groupements de lisières et de pelouses floristiquement très riches en font aussi partie. On note également la présence de formations karstiques (gouffres) et tufeuses (de très faible extension spatiale). Des plantations de pins, des prairies mésophiles et quelques cultures complètent l'inventaire des milieux présents dans cette ZNIEFF.</p> | | | |
| Mammifères | 33 espèces répertoriées dont 7 remarquables : Martre, Chat sauvage, Putois, Blaireau, Belette et Hermine Chevreuils, Cerfs (zone importante pour le brâme), Sangliers (la forêt de Clairvaux étant un site de reproduction important) | | |
| Oiseaux | 87 espèces répertoriées dont 14 remarquables : Pic cendré, Pic mar, l'engoulevent, Milan royal, Chouette de Tengmalm... | | |
| Reptiles | 7 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Lézard vert, Lézard des murailles, Vipère aspic | | |
| Amphibiens | 7 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée | | |
| Insectes | 34 espèces répertoriées dont 20 remarquables : Conocéphale bigarré, Grande Sauterelle verte, Decticelle bariolée, Decticelle cendrée, Criquet des pâtures, Petite Nymphé au corps de feu, Agrion élégant, Agrion à larges pattes, Caloptéryx éclatant ... | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Le site présente également un certain intérêt géologique et géomorphologique dû à la présence de phénomènes karstiques et de petites sources tufeuses (dans la Forêt des Dhuits et le Bois de Laferté). La plus grande partie de la ZNIEFF est incluse dans la Z.I.C.O. CA 06 (Barrois et Forêt de Clairvaux).</p> | | | |

| | | | |
|---|---|----------------|---------------------|
| Site : Vallon du cul du Cerf et coteaux de la Vierge à Orquevaux | | ZNIEFF I n°629 | Superficie : 241 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Le Cul du Cerf, situé aux origines de la Manoise, est une sorte de reculée qui entaille profondément le plateau calcaire. Il se présente comme un vaste entonnoir entouré de pentes raides avec une résurgence d'une importante rivière souterraine et des exurgences secondaires, toutes à l'origine d'importants phénomènes d'érosion. Grâce à ses oppositions de versants remarquables, cette zone présente la plus grande partie des types forestiers calcicoles haut-marnais : hêtraie froide de pente nord, différents types de hêtraies xérophiles de pente sud, hêtraie neutrophile, chênaie-frênaie de fond de vallon, chênaie-charmaie- hêtraie de plateau.</p> <p>Les éboulis actifs créés par l'activité des résurgences sont considérés comme les plus vastes de la plaine française (intérêt géomorphologique primordial) ; leur colonisation progressive par la végétation rase des pelouses calcaires, puis par les broussailles et enfin par les essences forestières constitue l'un des plus beaux exemples français de la dynamique préforestière de plaine (aussi bien en versant d'adret que d'ubac).</p> <p>Outre la rivière intermittente (la Manoise), un ruisseau (ruisseau de Nevau), un étang à characées et une mégaphorbiaie sont présents. Les bois de la Vierge accueillent également une belle tufière (vallon de Névau).</p> | | | |
| Mammifères | 11 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe | | |
| Oiseaux | 48 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Cincle plongeur, Pouillot de Bonelli | | |
| Reptiles | 2 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Coronelle lisse | | |
| Amphibiens | Aucune espèce répertoriée | | |
| Insectes | 47 espèces répertoriées dont 8 remarquables : Agrion de Mercure, Cordulégastre annelé, Gomphe à pincés, Grande Aeschne, Orthétrum brun, Sympétrum méridional, Criquet vagabond, Ehippigère des vignes | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La zone est en très bon état de conservation, mais le site du Cul du Cerf, très paysager, est fréquenté par des promeneurs et vacanciers de plus en plus nombreux.</p> | | | |

III.10. Le Plateau de Langres

III.10.1. L'occupation du sol et le paysage



Le pays de Langres (carte n°14) compte d'innombrables rivières et des centaines de sources. C'est ici que se trouve la limite de partage des eaux entre la Méditerranée et la Mer du Nord. L'Aube et la Marne y prennent leur source. Son paysage se caractérise par de vastes forêts qui occupent 43 % du territoire, de très nombreux marais, pelouses, broussailles et pinèdes.

Le Secteur Ouest du plateau de Langres est très largement dominé par la forêt, elle-même ponctuée de nombreuses clairières. Les clairières et les fonds de vallées constituent les seuls espaces ouverts de ce secteur. Les prairies y sont essentiellement destinées à l'élevage. Quelques secteurs plus vastes permettent la culture céréalière.

Le secteur Est du plateau présente un paysage plus ouvert où coexistent une agriculture d'élevage et une polyculture qui tend à accroître les parcelles.

Située à l'extrême sud de la région, entre le plateau de Langres et le plateau Haut-Saônois, la Vingeanne est une vallée relativement plane. La forêt, très présente dans ce paysage laisse place à la grande culture sur le plateau. Les champs dont les formes géométriques résultent d'opération de remembrement, sont consacrés à la culture de céréale ou de Colza.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats :

- *maintenir l'exploitation agricole des petites clairières et des vallées étroites du Langrois forestier ;*
- *maintenir les haies, boqueteaux et bois qui ponctuent le paysage du Langrois ouvert.*

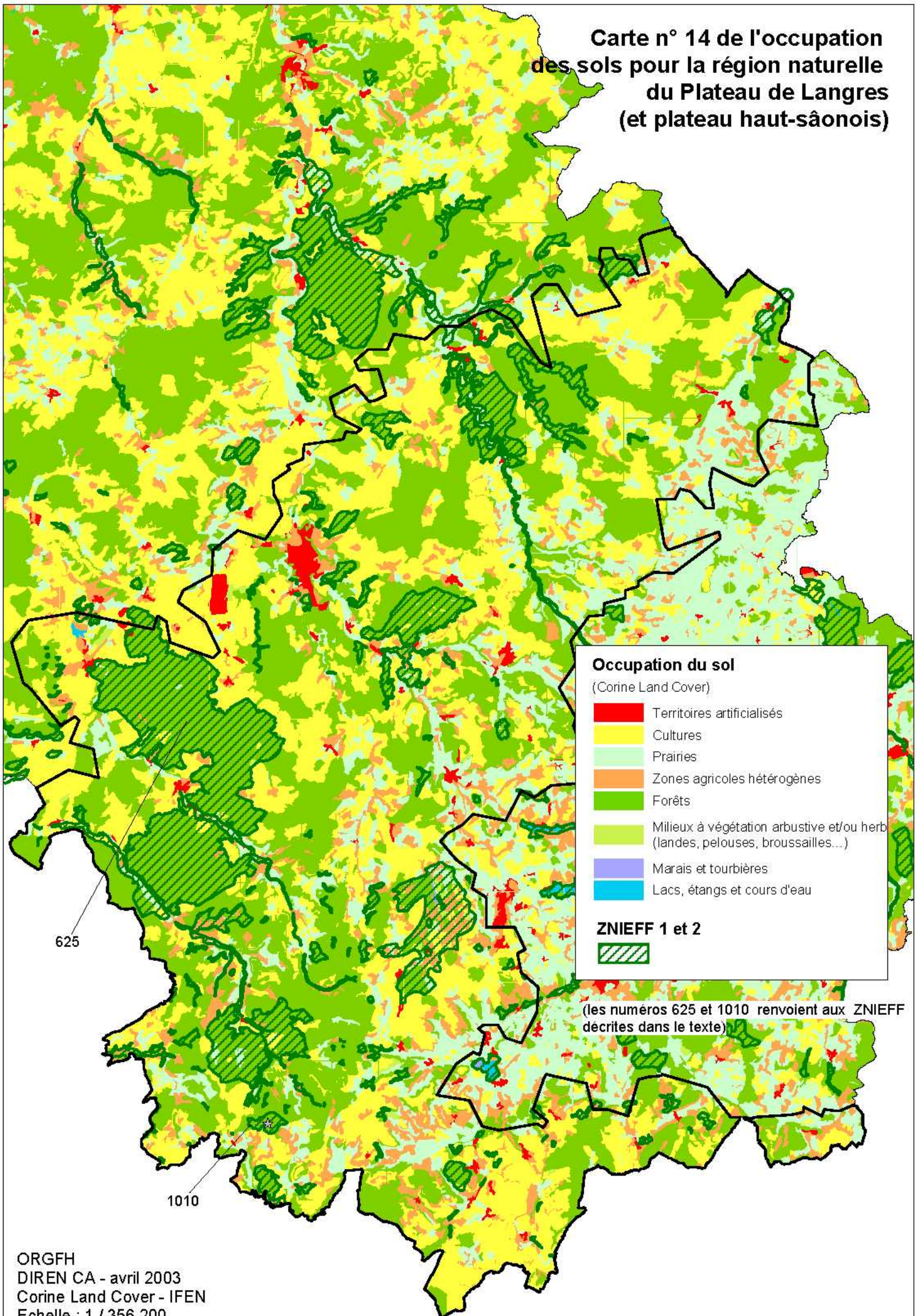
III.10.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ La région de Langres héberge 97 % de la population régionale en hivernage de Barbastelle, espèce de chauve-souris particulièrement rare et menacée. Les ouvrages militaires de cette région sont particulièrement propices à l'hivernage des chiroptères.

✧ En ce qui concerne l'avifaune, les espèces forestières sont les mieux représentées dans cette région naturelle avec, par exemple, la Chouette de Tengmalm et le Pic cendré.

✧ A l'instar du Barrois, le plateau de Langres accueille quelques belles populations d'Alyte accoucheur.

**Carte n° 14 de l'occupation
des sols pour la région naturelle
du Plateau de Langres
(et plateau haut-sânonis)**



✧ Les **bas-marais alcalins** sont des écosystèmes très localisés en Champagne-Ardenne mais particulièrement bien représentés sur le Plateau de Langres. Les sources pétrifiantes, ou tufières, sont probablement les habitats les plus remarquables de ce type d'écosystème. Les eaux de sources, chargée de calcaire, déposent ce calcaire dissout sur la végétation en formant une gaine appelée tuf. Au fil du temps, ces dépôts s'amoncellent pour former des vasques. Les eaux coulent de vasque en vasque pour former une sorte de cascade pétrifiante. La tufière de Rolampont, située en forêt, est la plus grande du nord-est de la France.

Les sources et les ruisseaux froids tufeux constituent un habitat original pour les Trichoptères. Une espèce ne se rencontre d'ailleurs qu'à proximité des sources tufeuses et de ce fait surtout inféodée au plateau de Langres (*Hydroptila martini*). Les marais du plateau de Langres hébergent de nombreuses espèces d'Odonates, notamment le Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*) au sein des marais tufeux alcalins et l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) inféodé aux marais alcalins.

✧ Des habitats **d'éboulis calcaires ensoleillés**, très rares dans la région, constituent un habitat favorable à la couleuvre verte et jaune. Toutefois, ceux-ci sont menacés par l'embroussaillage.

✧ Compte-tenu de sa géomorphologie et du climat à tendance continentale marqué, le plateau de Langres héberge des habitats originaux à affinité montagnarde tels que les **ruisseaux submontagnards des vallons étroits** ou les **forêts submontagnardes des combes**.

✧ **Sur le plan cynégétique** : dans cette région le Cerf, le Sanglier, le Chevreuil sont bien représentés. Le petit gibier (Lièvre, Perdrix) est très peu présent.

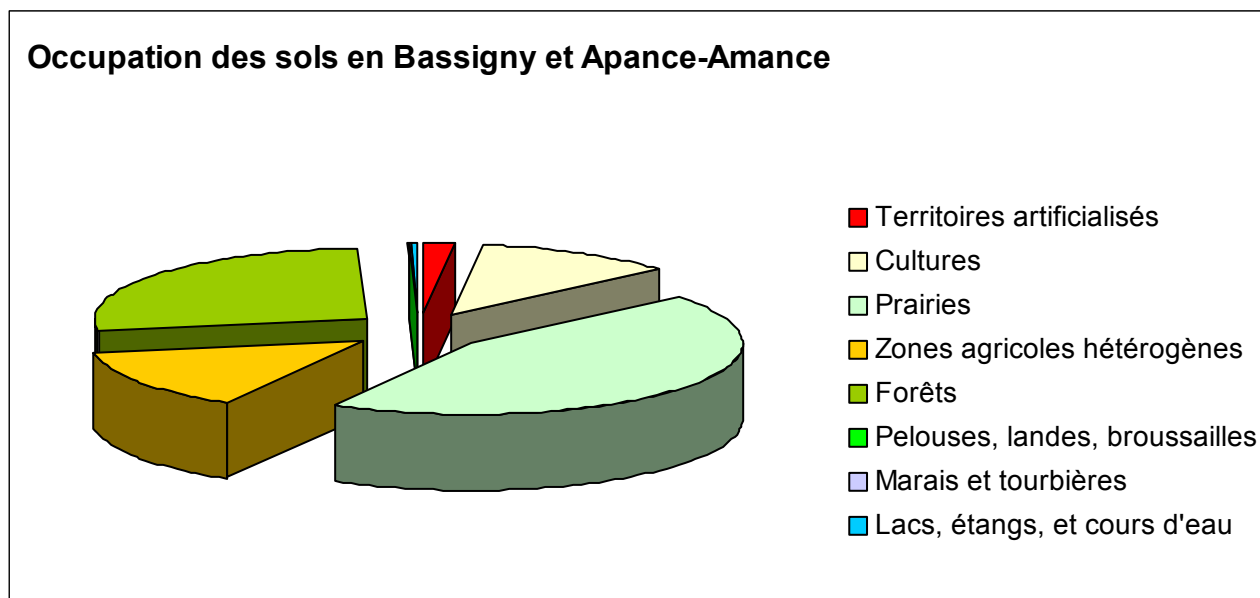
III.10.3. Quelques milieux naturels remarquables

| | | |
|---|--|-----------------------|
| Site : forêt d'arc en Barrois et Chateauvillain | ZNIEFF II n°625 | Superficie : 15210 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Les forêts d'Arc et de Chateauvillain constituent l'un des massifs forestiers les plus vastes du département. Par son étendue, son caractère typique, la richesse de sa faune et de sa flore, ce massif se range parmi les sites majeurs de Haute-Marne.</p> <p>Etabli sur les plateaux de calcaires durs du centre du département, le massif d'Arc-en-Barrois et Chateauvillain est presque totalement dépourvu de secteurs humides (quelques hectares de marais). Les types forestiers sont très typiques : chênaie-charmaie-hêtraie calcicole à mésotrophe, hêtraie xérophile, chênaie pubescente, chênaie-frênaie de fond de vallon... L'originalité floristique du massif est constitué par ses clairières : l'action du grand gibier y maintient une flore héliophile habituellement localisée le long des chemins forestiers.</p> <p>L'entomofaune, riche et diversifiée, souvent représentée par de grosses populations, présente ici une tonalité biogéographique montagnarde. C'est un site fondamental pour les grands mammifères (cerf avec la plus grosse population du département, sangliers et chevreuils) et les carnivores (chat sauvage, putois, martre, hermine, fouine, blaireau,...).</p> | | |
| Mammifères | 36 espèces répertoriées dont 8 remarquables : Musaraigne aquatique, Chat sauvage, Putois, Martre, Hermine, Barbastelle, Petit rhinolophe, Grand Rhinolophe | |
| Oiseaux | 105 espèces répertoriées dont 9 remarquables : Milan royal, Pic cendré... | |
| Reptiles | 1 espèce répertoriée et 1 remarquable : Couleuvre verte et jaune | |
| Amphibiens | 1 espèce répertoriée et 1 remarquable : Rainette verte | |
| Insectes | 26 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Nacré de la sanguisorbe, Damier noir, Fadet de la mélisse, Criquet à petites ailes | |
| <u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF est dans un bon état général. | | |

| | | | |
|---|--|-----------------|---------------------|
| Site : Réserve naturelle de Chalmessin et combes de Quemaullles | | ZNIEFF I n°1010 | Superficie : 263 ha |
| <p><u>Description du site</u> : Le relief est très accentué, les pentes raides orientées pour l'essentiel au nord et au sud favorisent des microclimats particuliers, avec de belles oppositions de versants. Les nombreuses sources situées vers le fond et le milieu du vallon sont considérées comme étant les sources principales de la Tille ; chargées de carbonate de calcium dissout, elles sont responsables des dépôts de tuf et à ce titre sont à l'origine de la formation du marais.</p> <p>Sur le plateau se développe la chênaie-charmaie-hêtraie calcicole, sur les pentes les plus froides est localisée la hêtraie à dentaire et sur les versants les mieux exposés prospère la hêtraie sèche à Carex, remarquable site forestier xérophile et montagnard. Certaines zones montrent des systèmes dynamiques en mosaïque où les lisières et les petites clairières sont bien développées. La végétation des marais tufeux (en partie débroussaillés) est essentiellement herbacée. Le long des ruisselets se développe une magnocariçaie. Les marais sont constamment bordés par une frange de gros touradons de molinie. Les marais sont bordés de façon plus ou moins continue par une saulaie à saule cendré et saule pourpre.</p> <p>L'entomofaune du secteur est particulièrement bien représentée et diversifiée avec 4 espèces protégées et 25 espèces menacées et rares, une partie de celle-ci ayant la même tonalité biogéographique qu'une partie de la flore.</p> | | | |
| Mammifères | 30 espèces répertoriées dont 4 remarquables : Barbastelle, Musaraigne aquatique | | |
| Oiseaux | 53 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Busard Saint-Martin | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Lézard des murailles | | |
| Amphibiens | 7 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Alyte accoucheur, Salamandre | | |
| Insectes | 112 espèces répertoriées dont 26 remarquables : Agrion de Mercure, Cordulégastre de Bolton, Cordulie à taches jaunes, Conocéphale des ruisseaux, Criquet à petites ailes, Criquet des montagnes... | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : Mis à part une petite tendance à la dynamique naturelle de certaines parties du site, il est en très bon état de conservation et constitue l'un des sites botaniques haut-marnais les plus remarquables. Il fait partie de la grande ZNIEFF de type II du massif forestier d'Auberive est et sud.</p> | | | |

III.11. Le Bassigny et l'Apance-Amance

III.11.1. L'occupation du sol et le paysage



Le Bassigny et l'Apance-Amance sont illustrés carte n°15.

La plaine du Bassigny s'arrête, à l'Est, sur les collines de l'Apance-Amance et à l'Ouest sur les plateaux du Barrois et du Langrois. Ce territoire présente un paysage ouvert aux faibles ondulations, essentiellement constitué de prairies (43 % de taux d'occupation du sol) environnées de quelques bosquets et de haies. Celles-ci sont exploitées sur des parcelles de grandes dimensions, tantôt pour le pâturage, tantôt pour la récolte de foin. L'eau est omniprésente dans le paysage avec les lacs-réservoirs, les ruisseaux et de nombreuses mares.

Située à l'extrême Sud-Est de la région, l'Apance-Amance est marquée par une succession de collines. Elle se partage entre prairies et forêts. Les prairies couvrent l'essentiel des terres agricoles. Les haies sont très nombreuses dans ce paysage.

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats en Bassigny :

- *Maintenir et protéger la végétation arborée qui ponctue la plaine ;*
- *Favoriser la végétation de ripisylve le long de cours d'eau pour que ceux-ci soient perceptibles.*

Recommandations faites dans l'atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne et bénéfiques pour la faune sauvage et ses habitats en Apance-Amance :

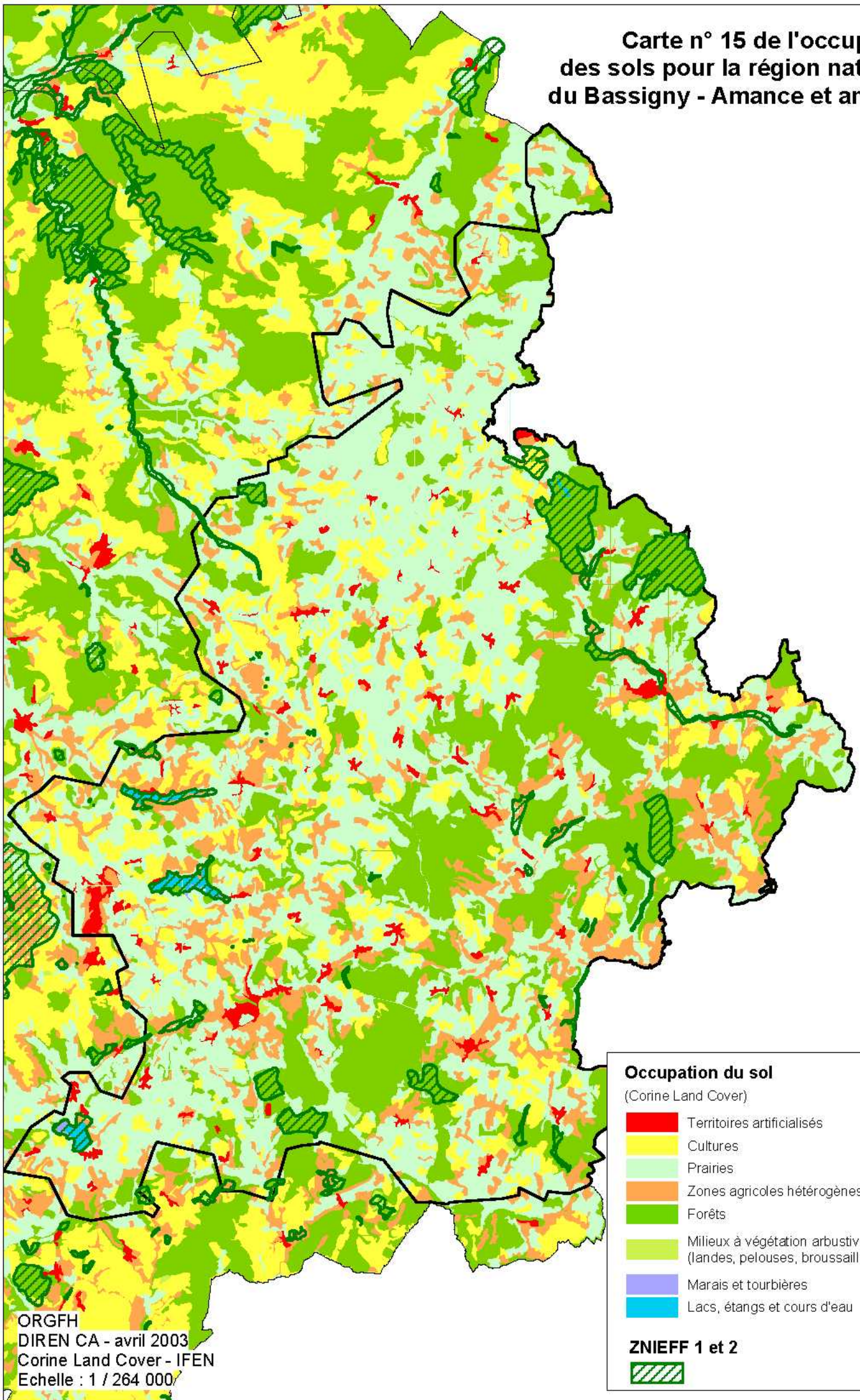
- *Mettre en œuvre des pratiques agricoles (éviter les cultures céréalières) susceptibles de maintenir et d'entretenir le maximum de surfaces ouvertes.*

III.11.2. Spécificités écologiques et faunistiques

✧ La seule colonie actuellement connue, en Champagne-Ardenne, de **Minioptère de Schreibers** (chauve-souris) se trouve dans cette région naturelle. Cette espèce est ici en limite nord de répartition.

✧ La région du Bassigny était considérée, encore récemment, comme relativement pauvre du point de vue de la diversité ornithologique. Une inscription en ZICO et des prospections récentes sont venues infirmer cette idée. Du fait de la grande diversité de paysages et de milieux, on trouve dans le Bassigny un nombre important d'espèces d'oiseaux dont certains sont rares et/ou menacés : Milan royal, Faucon hobereau, Pic cendré et Pic mar, Alouette lulu, Gobemouche à collier (limite de répartition ouest/sud-ouest), Pie grièche écorcheur et Pie-grièche à tête rousse...

**Carte n° 15 de l'occupation
des sols pour la région naturelle
du Bassigny - Amance et annexes**



Occupation du sol

(Corine Land Cover)

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, pelouses, broussailles...)
- Marais et tourbières
- Lacs, étangs et cours d'eau

ZNIEFF 1 et 2



ORGFH
DIREN CA - avril 2003
Corine Land Cover - IFEN
Echelle : 1 / 264 000

L'Apance-Amance, plus forestière que le Bassigny, accueille outre le cortège précédent des cortèges plus forestiers.

L'Apance-Amance et le Bassigny constituent le bastion, en Champagne-Ardenne, du Milan royal qui a énormément régressé ces 15 dernières années (destruction sur les sites d'hivernage, modification des habitats, campagne d'empoisonnement des Campagnols).

✧ Dans le Bassigny, les **prairies** sont omniprésentes. Leur importance est considérable pour la faune en générale et l'avifaune en particulier. Ces milieux sont en pleine mutation avec une nette augmentation des cultures au dépend des herbages. La conservation de ces prairies est fondamentale en particulier pour le Milan royal qui les utilisent comme terrain de chasse. D'autre part, ces prairies abritent un certain nombre de plantes particulières nécessaires à la réalisation du cycle biologique d'espèces de papillons tel que le Cuivrée des marais.

Certains types de prairies, rares et menacées dans la région, tels que les **prairies basiphiles et neutrophiles des dépressions argilo-marneuses** et les **prairies alluviales acidiphiles à neutrophiles** doivent retenir notre attention en premier lieu.

✧ En Apance-Amance, deux types d'écosystèmes sont plus particulièrement remarquables. Tout d'abord, la présence de **tourbières alcalines** est tout à fait notable dans la mesure où ce type d'écosystème, très localisé, ne se retrouve qu'en Champagne crayeuse. D'autre part, des **bas-marais alcalins** se retrouvent aussi en Apance-Amance.

✧ **Sur le plan cynégétique** : Chevreuils et Sangliers sont présents sur l'ensemble cette région occasionnant localement des dégâts forestiers et plus souvent des dégâts agricoles.

III.11.3. Quelques milieux naturels remarquables

| | | | |
|--|---|--------------------|----------------------|
| Site : Vallée de l'Amance et de ses affluents depuis Vicq et Laneuvelle jusqu'à Maizière et Pisseloup | | ZNIEFF II n°20 116 | Superficie : 1881 ha |
| <u>Description du site</u> : Ce secteur est composé d'un vaste ensemble de milieux prairiaux riches en flore (près de 70% de la superficie totale de la ZNIEFF), des boisements alluviaux (20% environ) et plus localement des marais, des formations à grandes laïches et des végétations à hautes herbes. Les rivières possèdent des groupements aquatiques localement bien développés et sont ourlées par une belle ripisylve. | | | |
| Mammifères | 23 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Masaraigne aquatique | | |
| Oiseaux | 72 espèces répertoriées dont 11 remarquables : Tarier des prés, Milan royal, Torcol fourmilier, Pic cendré, Alouette lulu | | |
| Reptiles | 3 espèce répertoriée | | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Sonneur à ventre jaune, Triton crêté, Rainette arboricole | | |
| Insectes | 7 espèces répertoriées dont 2 remarquables : Cuivré des marais, Damier de la succise | | |
| <u>Menaces et mesures de conservation</u> : Ce secteur présente un intérêt paysager de premier ordre, malheureusement certains signes de dégradations sont déjà perceptibles comme par exemple le creusement d'étang de loisirs, le drainage, l'embroussaillage ou l'intensification de certaines prairies humides et les plantations de peupliers. Des plans de gestion sont mis à l'œuvre dans certaines parcelles : en plus d'un CTE collectif, on peut citer une opération de défrichage et de réimplantation d'une prairie sur environ 2 hectares de superficie, (sur la commune de Coiffy-le-Haut). De plus 5 hectares de prairies (également à Coiffy-le-Haut) sont la propriété du Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne. | | | |
| La mise en place des mesures agro-environnementales telles que les fauches tardives au 15 juillet favorisent les passereaux prairiaux. | | | |

| | | | |
|---|--|-------------------|------------------------|
| Site : Prairies et bois du Bassigny et le Vallée de la Meuse entre Harréville-les-chanteurs et Meuvy | | ZNIEFF Ii n°20224 | Superficie : 11 930 ha |
| <p><u>Description du site</u> : cette zone est caractérisée par un vaste ensemble de milieux prairiaux (61% de la superficie totale), des forêts (37%), des cultures enclavées (10%) et ponctuellement des marais, des plantations résineuses et des pelouses calcaires. Plusieurs villages font également partie de la ZNIEFF. Ils ont un intérêt avifaunistique important (notamment huppe fasciée, espèce anthropophile de la liste rouge, effraie, hirondelles, martinet) et mammalogique (colonie de reproduction du petit rhinolophe à Bourmont).</p> <p>Le réseau hydrographique est constitué par la Meuse et ses affluents (rivière du Mouzon, ruisseaux du Flambart, de la Hourie, du Grand Etang, des Vaux, de la Ville, de Malincourt, etc). Certains ruisseaux, très carbonatés, sont à l'origine de formations tufeuses très ponctuelles avec cascades et goures (Combe de l'Ermitage Saint-Jean).</p> <p>Les vallées de la Meuse et du Mouzon sont très importantes au niveau des stationnements migratoires, particulièrement en fin d'hiver et début du printemps lorsque les vallées sont inondées, notamment pour les anatidés, les rapaces, la grue cendrée, certains limicoles et passereaux.</p> | | | |
| Mammifères | 29 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Petit rhinolophe, Musaraigne aquatique, Putois | | |
| Oiseaux | 125 espèces répertoriées dont 13 remarquables : Tarier des prés, Pies-grièches à tête rousse (situés en limite nord-est de répartition en Champagne-Ardenne), Pie-grièche grise, Pic mar, Gobemouche à collier, Grimpereau des bois... | | |
| Reptiles | 3 espèces répertoriées dont 1 remarquable : Lézard vivipare | | |
| Amphibiens | 9 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Crapaud accoucheur, Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée | | |
| Insectes | 5 espèces répertoriées dont 3 remarquables : Cordulégastre annelé, Cordulégastre bidenté, Gomphe vulgaire | | |
| <p><u>Menaces et mesures de conservation</u> : La ZNIEFF est dans un bon état général. Elle est incluse dans la Z.I.C.O. n°10 (portant sur le Bassigny) Elle comprend cinq ZNIEFF de type I.</p> | | | |